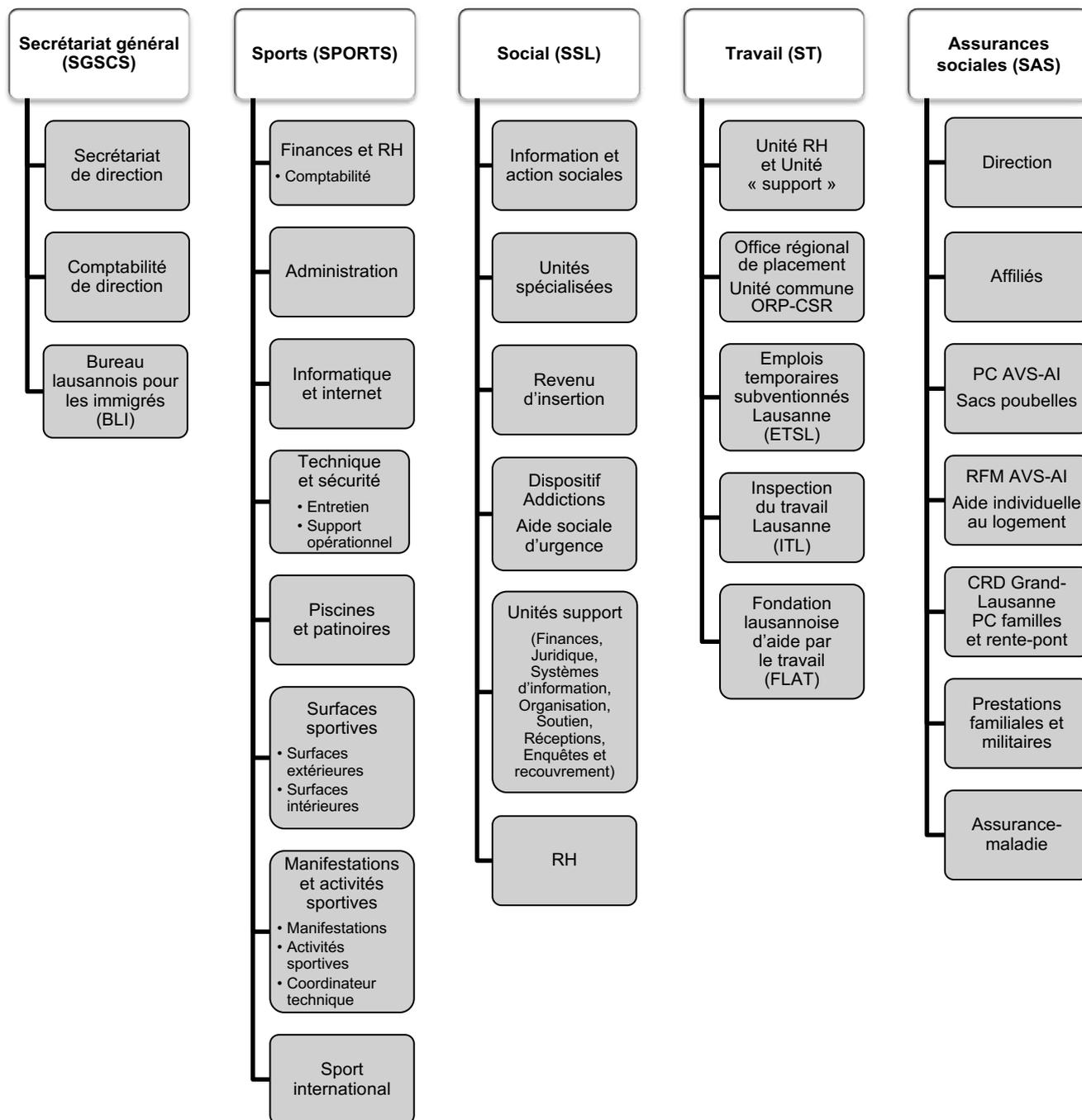


Direction des sports et de la cohésion sociale

Directeur



Direction des sports et de la cohésion sociale (SCS)

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGSCS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat général

- assurer la coordination de la direction ainsi que le suivi des décisions
- préparer et suivre les affaires du Conseil communal et de la Municipalité au sein de la direction
- assurer un appui au directeur spontanément et à sa demande
- assurer le secrétariat du Fonds du 700^{ème} anniversaire de la Confédération
- assurer un service de secrétariat au directeur

Comptabilité

- produire une comptabilité de direction conforme au ROCF et assurer le suivi des pièces comptables transmises par les services
- coordonner l'élaboration du budget et des comptes des services de la direction
- assurer la gestion comptable du personnel de la direction

Bureau lausannois pour les immigrés (BLI)

- assurer le suivi administratif du BLI, celui-ci étant le centre communal de compétences dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme. Le BLI fonctionne comme plate-forme d'information et de proposition pour les interlocuteurs institutionnels et associatifs sur les plans communal, cantonal et fédéral et a notamment pour missions de :
 - contribuer à la définition de la politique communale en matière d'intégration des étrangères et étrangers
 - conseiller le public sur les questions liées à la migration dans le but de servir de relais dans le réseau socio-administratif lausannois et vaudois
 - soutenir les associations en matière de gestion de projets, par la mise sur pied de formations spécifiques et par le biais de soutiens financiers

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité SCS	4.80	4.80	4.80	4.80
Direction SCS	2.80	1.80	2.80	2.80
Intégration	6.60	5.90	6.60	5.75
Total service	14.20	12.50	14.20	13.35

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Comptabilité SCS	5	4,80	5	4,80
Direction SCS	2	1,80	3	2,80
Intégration	8	5,90	9	5,75
Total service	15	12,50	17	13,35

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Direction SCS	1		0	
Total service	1		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	
	entrant(s)	
	0	1
Total service	4	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	4

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le secrétaire général de la direction SCS a été engagé au 1^{er} janvier 2017. Le 1^{er} mars 2017, une assistante a été engagée à 100% (0.6 ept pour le SG, 0.4. ept pour le directeur). Ces deux engagements ont permis la mise en place du Secrétariat général SCS qui apporte soutien au directeur et effectue un travail de chancellerie pour la direction SCS.

Le secrétaire général a participé à huit séances du groupe de travail (GT) des affaires municipales réunissant désormais une fois par mois les secrétaires généraux, le secrétaire municipal, le chef du Service du personnel, le chef du Service d'organisation informatique et le chef du Service des finances. Ce GT a pour but de coordonner le travail au sein de l'administration communale pour ce qui concerne les affaires transverses.

La mise en place d'un tableau de suivi des affaires du Conseil communal a permis de traiter et organiser le suivi des postulats, motions, interpellations et questions écrites adressés à la direction SCS par le Conseil communal.

Enfin, les questions liées à la migration, l'asile et l'intégration, sont désormais traitées par le Secrétariat général, alors que ces dernières étaient ordinairement adressées au Service social. Cette attribution tient compte du rattachement du BLI au SG SCS. Ainsi, le Secrétariat général a répondu à quatre interpellations, une pétition, une question écrite et a rédigé un rapport-préavis concernant ce domaine. En outre, le Secrétariat général a répondu à une interpellation concernant l'activité de la Fondation Soins Lausanne (FSL), entité au sein de laquelle le directeur SCS représente la Municipalité au Conseil de Fondation en tant que vice-président.

La comptabilité de direction SCS a vécu une année mouvementée. Les premiers mois ont été marqués par la clôture des comptes 2016 de l'ancienne direction des travaux et le suivi comptable de la nouvelle direction SCS. Outre les tâches régulières (suivi du plan des investissements, budget 2018, etc.), la comptabilité de direction a dû coordonner l'établissement et la finalisation du Plan structurel d'amélioration financière II (PSAF II) de la direction.

En 2017 a été créé un groupe de coordination chargé de mettre en place la manifestation populaire lausannoise en relation avec la tenue des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver (JOJ, Lausanne 2020). Ce groupe, présidé par le secrétaire général SCS, est constitué d'une représentante du *City Management*, d'un représentant de Lausanne Tourisme ainsi que de différents collaborateurs-trices de l'administration lausannoise, issu-e-s de six directions et de plus de dix services différents.

BUREAU LAUSANNOIS POUR LES IMMIGRÉS (BLI)

La préparation du nouveau programme communal d'intégration pour la période 2018-2021, devant aboutir à une convention de subventionnement entre le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne, un premier bilan du Fonds lausannois d'intégration (FLI) et le succès des mesures d'information relatives à la nouvelle procédure de naturalisation auront constitué les points forts de l'année 2017.

Un nouveau programme communal d'intégration 2018-2021

Le modèle vaudois de programme cantonal d'intégration (PIC) se poursuivra pour la période 2018-2021, sur la même base que pour la période précédente. Tant du point de vue de la Confédération que du Canton de Vaud, ce second programme est conçu comme une consolidation de la période 2014-2017. De ce fait, le Canton a à nouveau proposé aux cinq Communes ayant créé un poste de délégué-e à l'intégration (Lausanne, Yverdon-les-Bains, Renens, Vevey, Nyon) d'élaborer des programmes communaux d'intégration, déclinés sur la base des objectifs cantonaux et fédéraux.

Sur le plan du contenu, chaque programme communal comprendra des nouvelles mesures spécifiques d'intégration, réparties selon les trois piliers suivants :

1. information et conseil
2. formation et travail
3. communication et intégration sociale

Les Communes ayant présenté un programme d'intégration communal, composé de nouvelles mesures spécifiques en matière d'intégration, jouiront d'une large autonomie d'action dans les domaines précités.

Durant une étape préliminaire, les Communes ont élaboré un tableau synoptique portant sur les objectifs, les indicateurs et les nouvelles mesures. Ce tableau a été présenté au Canton avant l'été 2017 et a constitué la pièce maîtresse des négociations en vue d'aboutir à la signature d'une convention-programme avec ce dernier. Dans un second temps, le BLI a présenté un imposant dossier comprenant un bilan de la période 2014-2017. Celui-ci a permis de consolider ou d'adapter les mesures prévues pour la nouvelle période, l'accent étant toujours mis sur l'intégration professionnelle et sociale.

Sur le plan financier, en dépit du programme de stabilisation financière de la Confédération, qui a vu réduire le budget à disposition des mesures d'intégration de 10%, l'enveloppe dévolue aux Communes qui déposeront un programme communal d'intégration restera identique pour la période 2018-2021.

La contribution que recevra la Ville de Lausanne s'élèvera à CHF 658'170.- par année, de 2018 à 2021, en guise de cofinancement de l'ensemble des mesures présentées. Ce montant correspond à celui accordé pour la période 2014-2017. Le montant global versé par le Canton, pour la durée convenue du programme, est de CHF 2'632'680.-.

Notons que les activités liées à la prévention du racisme feront également l'objet d'une seconde convention de subventionnement, actuellement en discussion avec le Canton.

Semaine d'actions contre le racisme 2017

A l'occasion de la 11^e *Semaine d'actions contre le racisme*, le BLI a mis sur pied un riche programme de rencontres tous publics, en collaboration avec des partenaires institutionnels et associatifs. Au cœur de ces événements, le thème très actuel des relations entre médias et racisme a été développé, avec en point de mire la sensibilisation au poids des mots dans le développement et la diffusion du racisme et de la discrimination. Dans quels cas les médias, transmetteurs d'images et d'idées, peuvent-ils être des adjuvants ou des opposants à la diffusion de propos discriminatoires ? En effet, l'actualité révèle aujourd'hui d'inquiétantes tensions entre intégrismes et replis identitaires. Les réflexions sur le rôle des médias dans cette thématique gagnent en complexité avec l'accélération de la diffusion d'opinions sur Internet et l'impact croissant des réseaux sociaux.

Ces questions ont été débattues par des acteurs d'horizons divers et ont été aussi amenées de façon participative, pratique et/ou créative, durant les divers moments d'un programme réflexif, positif et fédérateur. La Soirée de lancement du lundi 20 mars, à l'EJMA, a réuni un nombreux public venu applaudir l'humoriste Karim Slama qui a donné vie à des situations en lien avec le racisme. Des vidéos participatives réalisées par des jeunes Lausannois-es ont été projetées, proposant ainsi leur vision à propos du racisme et des médias.

Réunissant des journalistes, des scientifiques et des professionnel-le-s de l'intégration, le colloque « Médias et racisme : déconstruction ou incitation ? » a exploré trois questionnements-clés : l'image des minorités dans les médias, les pratiques déontologiques du journalisme et les enjeux liés à la prévention du racisme dans le contexte actuel.

Bilan positif du Fonds lausannois d'intégration

Lancé en septembre 2014, le premier bilan du Fonds lausannois d'intégration (FLI) a été esquissé, après trois ans et demi d'existence, à l'occasion de la Journée internationale des migrants qui a réuni environ 240 participants le 18 décembre 2017. Cette mesure phare du programme communal d'intégration, cofinancé par la Confédération, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne, a permis de soutenir 83 projets fleurant bon la diversité et se concentrant avant tout sur les échanges interculturels.

Selon l'évaluation externe, qui sera finalisée en janvier 2018, on peut dégager trois types de projets :

- des projets ponctuels qui se déroulent sur une journée ou plusieurs jours ;
- des projets participatifs qui se concluent par un événement présenté au public, mais dont la préparation constitue un processus participatif revêtant une importance capitale. Parfois, ce processus participatif est même plus important que le résultat final présenté au grand public ;
- des projets spécifiques destinés à des groupes précis de la population.

La diversité se reflète aussi en examinant la longue liste de partenaires. En effet, le FLI a permis de soutenir le travail bénévole de 53 associations, collectifs de quartiers et œuvres d'entraide. Sur le plan qualitatif, les premiers résultats sont encourageants: l'évaluation montre que le FLI permet d'aller au-delà de l'encouragement de l'intégration et que, grâce à cette dynamique, des ponts se créent au sein de la population lausannoise dans son ensemble, entre Suisses et personnes migrantes, entre habitants de différents quartiers et de différentes générations. La collaboration entre les associations et les autorités publiques est aussi facilitée.

Information sur la nouvelle procédure de naturalisation

En complément au courrier adressé par la Municipalité au public concerné par la naturalisation, le BLI a organisé, à l'automne, en collaboration avec le bureau des naturalisations et la Division Communes et nationalité du Canton de Vaud, deux séances d'information sur la révision de la loi fédérale sur la nationalité, qui impliquera une nouvelle procédure cantonale dès janvier 2018. Chacune de ces séances a accueilli 400 participants, ce qui confirme le besoin d'information ressenti par les personnes concernées.

Les demandes d'information parvenant au BLI au sujet de la naturalisation ont atteint un pic entre août et début octobre (entre 50 et 80 demandes de renseignement par jour).

SERVICE DES SPORTS (SPORTS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- conception et mise en œuvre de la politique municipale en matière de sport
- direction et administration du service
- soutien financier aux associations et clubs sportifs lausannois
- administration du personnel du service
- comptabilité du service

Informatique et Internet

- support informatique en faveur du service
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des pages Intranet du service
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des sites Internet du service
- élaboration, direction et suivi de projets informatiques en faveur du service
- élaboration, direction et suivi de projets graphiques en faveur du service
- promotion de projets spéciaux

Manifestations et activités sportives

- encouragement, soutien, réalisation et développement de l'organisation de manifestations sportives d'importance régionale, nationale et internationale
- promotion du sport et des activités physiques auprès de la population, sans distinction d'âge ou de sexe
- promotion du sport et des activités physiques auprès du personnel de l'administration communale

Piscines et patinoires

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des piscines de Bellerive-Plage, Mon-Repos (couverte), Montchoisi et de quartier
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des patinoires de Montchoisi et de la Pontaise

Sport international

- valorisation de Lausanne comme capitale olympique et capitale administrative du sport mondial
- accueil et suivi des fédérations internationales sportives ou liées au sport établies à Lausanne
- coordination avec les partenaires institutionnels (Confédération et Canton de Vaud)

Surfaces sportives

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration de l'ensemble des surfaces sportives extérieures de la Ville de Lausanne (plus de 42 terrains permettant la pratique du football, du rugby, du football américain, du baseball, etc.)
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des surfaces sportives intérieures (hors salles de gymnastique gérées par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et quartiers), en particulier les centres omnisports des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin, ainsi que le Centre de tir sportif de Vernand

Unité technique

- étude, réalisation (direction de chantier), entretien et amélioration des installations sportives de la Ville de Lausanne
- participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du volet « sports » du projet Métamorphose
- montage / démontage et gestion d'équipements en faveur de manifestations sportives ou culturelles
- ouvriers spécialisés

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des poste

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPORTS)	9.05	9.05	9.05	9.05
Manif. et activités sportives	7.40	7.40	7.40	7.40
Piscines et patinoires	28.46	28.46	28.46	27.86
Sport international	2.30	2.30	2.30	2.30
Surfaces sportives	23.65	22.65	23.65	23.65
Unité technique	18.00	18.00	18.00	18.00
Total service	88.86	87.86	88.86	88.26

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (SPORTS)	10	9.05	10	9.05
Manif. et activités sportives	8	7.40	8	7.40
Piscines et patinoires	33	28.46	32	27.86
Sport international	3	2.30	3	2.30
Surfaces sportives	23	22.65	24	23.65
Unité technique	18	18.00	18	18.00
Total service	95	87.86	95	88.26

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration (SPORTS)	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	6	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	6	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	6

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

ADMINISTRATION

Un des événements marquants pour le Service des sports en 2017 aura été la pose de la première pierre du futur Stade de la Tuilière, le 18 décembre. Prévus dans le cadre du préavis N° 2016/68 (« Métamorphose – Stade la Tuilière – Construction d'un stade de football – Demande de crédit d'ouvrage ») et pour un montant de CHF 76.6 millions, les travaux devant per-

mettre la réalisation d'un stade de football de 12'000 places ont débuté en juin 2017 et devraient être achevés en juin 2019, permettant ainsi au FC Lausanne-Sport, futur club résident, d'entamer la saison 2019/2020 dans d'excellentes conditions.

Autre moment fort de l'année 2017 pour le Service des sports fut l'accueil et l'organisation à travers les rues de Lausanne de l'ultime étape du Tour de Romandie (TdR). Courue sous forme de contre-la-montre, sur un parcours extrêmement difficile de 17,88 kilomètres, cette étape a été déterminante dans la désignation du vainqueur de cette édition du TdR.

Enthousiasmé par les résultats et les retours des participants, le comité d'organisation des *20 KM de Lausanne* a décidé de reconduire en 2017 la formule adoptée en 2016 à l'occasion du 35^e anniversaire de la manifestation, à savoir la tenue de la manifestation sur deux jours (samedi et dimanche). Ce format permet d'offrir de meilleures conditions de course. Cependant, l'édition 2017 ayant eu lieu le dernier week-end des vacances pascales, le nombre de participants a été, pour la première fois, en recul par rapport à l'année précédente (24'197 contre 24'691 en 2016). Le format de la course n'étant pas remis en cause, l'édition 2018 des *20 KM de Lausanne* se tiendra sur deux jours, les 28 et 29 avril.

Les 20 et 21 décembre 2017, la piscine de Mon-Repos a accueilli la deuxième édition de la *Swim Cup*, manifestation regroupant l'élite mondiale de la natation pour diverses épreuves en petit bassin (25 m). Devant un public conquis (800 personnes sur des gradins spécialement aménagés dans l'enceinte de la piscine), plusieurs champions et championnes olympiques en titre (mais aussi du monde et d'Europe) se sont affrontés et ont permis à des nageurs locaux de se mesurer à eux. Une troisième édition aura lieu en décembre 2018.

Conformément aux promesses faites au Conseil communal de le tenir informé de l'utilisation du montant alloué au travers du préavis N° 2010/22 (« Lausanne, Capitale olympique – Demande de crédit-cadre »), il convient de signaler que les sommes dépensées en 2017 s'élèvent à CHF 34'743.- (contre CHF 132'260.- en 2016). Elles ont permis d'acquérir du matériel promotionnel, d'attribuer des mandats de communication, et ont financé une partie des frais engendrés par la présence d'une délégation au congrès *SportAccord 2017* qui se tenait cette année au Danemark. Avec ces dépenses, le solde du montant alloué a été atteint et le crédit-cadre bouclé. Le 4 avril 2017, le Conseil communal approuvait les conclusions du préavis N° 2016/67 (« Lausanne, Capitale olympique – Demande de crédit-cadre ») et allouait à nouveau un montant de CHF 1 million pour la promotion de Lausanne, Capitale olympique. Les dépenses sur le montant alloué s'élèvent à CHF 76'026.- et concernent le solde des dépenses liées à la présence de la délégation lausannoise au congrès *SportAccord 2017*. Elles ont également permis l'envoi d'une délégation lausannoise au congrès de l'Union mondiale des villes olympiques (UMVO) à Montréal, d'une délégation à celui de l'Association des comités nationaux olympiques (ACNO) à Prague, et l'octroi de subventions au bénéfice de plusieurs congrès internationaux qui ont eu lieu à Lausanne. Il convient également de rappeler que les dépenses liées au projet « Volontaires sportifs lausannois » et à divers séminaires destinés aux collaborateurs et membres des fédérations et organisations sportives internationales établies à Lausanne sont également prises en charge par ce préavis.

INFORMATIQUE ET INTERNET

L'année 2017 a été marquée par une augmentation des prestations de l'unité dans la plupart des manifestations sportives se déroulant sur territoire lausannois, souvent liée à une plus grande présence de chaînes de télévision et/ou de besoins multimédias. Pour l'année sous revue, le parc informatique du service comprend, pour 123 utilisateurs : 98 postes de travail, 44 imprimantes (dont 13 MFP), 120 raccordements téléphoniques, 23 smartphones et 41 téléphones mobiles. A cela s'ajoutent 25 caméras de surveillance, permettant d'éviter les incivilités au Centre sportif de Chavannes, à la piscine de Mon-Repos et au Stade olympique de la Pontaise. Ces dernières participent également à la prévention des débordements de supporters à la Pontaise lors des matches de football. Une *webcam* est par ailleurs installée au Chalet-à-Gobet.

Dans le domaine de l'Internet, l'unité gère 12 sites, pour la plupart liés aux manifestations sportives. Sont compris, dans cette part de son activité, la gestion de contenus, le suivi de projets informatiques, le développement technique et graphique et, dans certains cas, la coordination de l'hébergement.

L'unité est également active dans la production et la réalisation de vidéos promotionnelles telles que *Sportsman*, ou de présentation (par ex. la *Cérémonie annuelle de remise des mérites sportifs lausannois*).

Elle participe activement à la bonne marche de nombreuses manifestations organisées par le Service des sports, en fournissant du matériel téléphonique et informatique, et soutient d'autres unités du service dans le choix, l'évaluation et l'accompagnement de projets informatiques. L'unité crée et fournit divers éléments graphiques (dépliants, affiches, visuels, déclinaisons graphiques, voire signalétiques), pour les projets, installations ou manifestations du Service des sports.

Cette unité poursuit par ailleurs son implication dans la formation d'apprentis avec cinq médiamaticiens, dont quatre effectuent des stages dans différents services au cours de leur cursus alors que le cinquième accomplit l'intégralité de sa formation auprès du Service des sports.

MANIFESTATIONS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

Outre le soutien à l'organisation de diverses manifestations sportives et la planification de futurs grands événements ayant Lausanne pour cadre, l'Unité manifestations et activités sportives a assuré le secrétariat général des manifestations et programmes suivants :

- le *Swiss Table Tennis Open Lausanne*, disputée à guichets fermés (1'500 personnes) au Centre omnisports de la Vallée de la Jeunesse ; la 5^e édition de la plus grande compétition de tennis de table de Suisse a rencontré, une nouvelle fois, un grand succès. Au vu de ce dernier, ses organisateurs ont été approchés par la Fédération européenne de tennis de table (ETTU) afin qu'ils organisent un des principaux tournois européen de la discipline, ce qu'ils ont accepté. Cependant, les

installations de la Vallée de la Jeunesse ne permettant pas la tenue de telles manifestations, la décision a été prise de déplacer le tournoi à Montreux, entraînant la dissolution de l'association organisatrice de l'événement à Lausanne et la fin de l'implication du Service des sports dans sa tenue ;

- les *20 KM de Lausanne* : pour la 36^e édition, l'événement a été organisé pour la deuxième fois sur deux jours. Cette décision a été prise afin d'accueillir dans de meilleures conditions le nombre croissant de participants (+ 50% depuis 2011 et + 100% depuis 2006). Dans cette optique, l'édition 2017 a vu le départ des épreuves du dimanche (10 et 20 km) être déplacé sur l'avenue de Rhodanie, permettant ainsi un désengorgement de la zone de départ. Au vu des retours positifs, cette manière de faire sera rééditée en 2018. Malgré une météo favorable, les *20 KM de Lausanne* ont connu pour la première fois une baisse du nombre de participants (moins 2%). Cette baisse s'explique par la tenue de la manifestation durant le dernier week-end des vacances scolaires de Pâques ;
- la *Journée lausannoise du Vélo (JLV)* : la 35^e édition, marquée par des conditions météorologiques excellentes, a vu la participation baisser légèrement par rapport à l'année précédente avec 2'452 participants (2'552 en 2016). A l'occasion de cette 35^e édition, la possibilité a été donnée à celles et ceux possédant un vélo fabriqué avant 1990 de s'inscrire à la JLV dans la catégorie « Vélo Rétro », sur un parcours de 30 km ;
- le *Panathlon Family Games*, en partenariat avec Lausanne Région et le Panathlon Club Lausanne ; cette manifestation permet la découverte de plus d'une trentaine de sports en famille. Outre des ateliers permettant de s'initier, l'édition 2017, tenue sur l'Esplanade des Cantons à Vidy, proposait un symposium pour les responsables des sports des communes partenaires de Lausanne Région. A relever la présence du président du CIO, M. Thomas Bach ;
- la *Course Lausanne, Capitale Olympique* ; 2017 signe une année mouvementée pour cette 5^e édition. En cette journée olympique du 23 juin, les 1'200 élèves de 6P des établissements lausannois étaient invités, en lieu et place de la Fête du Bois, à des activités ludiques et aquatiques organisées à la piscine de Bellerive-Plage, suivies par une chorégraphie collective sur le thème des anneaux olympiques et une course *Lausanne, Capitale Olympique*, sur un parcours particulier de 3 km. En raison des fortes chaleurs annoncées et subies ce jour là, cette course et celle de 5 km, ouverte à la population, devant relier le Musée olympique au Stade Pierre-de-Coubertin ont dû être annulées. Finalement, c'est le 29 septembre, que 1'200 personnes ont pu s'élancer et participer à l'édition 2017 de la *Course Lausanne Capitale Olympique* ;
- le *Tournoi de volleyball interservices* : à l'opposé de l'édition de 2016, annulée pour cause de pluie, les conditions météorologiques de 2017 ont permis à 44 équipes issues de 26 services de l'administration communale, soit près de 250 personnes, de partager un moment de sport, de fair-play et de convivialité sur les terrains aménagés à Bellerive-Plage ;
- le *Triathlon de Lausanne* : cette 24^e édition a accueilli pour la première fois une épreuve de la Coupe d'Europe Juniors, permettant ainsi aux organisateurs de se préparer pour les échéances de 2018 et 2019 (épreuve Coupe du monde et championnats du monde). Les fédérations nationales présentes ont relevé la qualité des prestations offertes et le professionnalisme de l'organisation. Les épreuves accueillant les triathlètes hors équipes nationales ont connu un vif succès, les conditions météorologiques étant idéales. Soulignons les efforts constants du comité d'organisation afin de réduire le nombre de jours de fermeture des routes avoisinant la manifestation. Cette année, les quais ont pu être rendus à la circulation dès le dimanche soir, une première qui mérite d'être soulignée ;
- la *Christmas Midnight Run* : cette 12^e édition aura été marquée par une surprenante et très forte baisse des inscriptions : 3'200 coureurs contre 4'707 en 2016, soit une baisse de 30%. Après des années de croissance (passant en sept ans de 1'600 à 4'900 coureurs), les organisateurs doivent aujourd'hui trouver des pistes pour redynamiser cet événement à l'ambiance unique ;
- les *Mérites sportifs lausannois* : le 27 novembre a eu lieu au Casino de Montbenon la soirée des mérites sportifs lausannois. En tout, ce sont 138 athlètes qui ont été récompensés, 41 à titre individuel et 97, formant 20 équipes, pour leur performance collective. La salle était comble et les participants ont été ravis et fiers de recevoir une médaille. Le *Team Lausanne* (3X3 basket) a reçu le prix spécial « Lausanne Ville de sport » pour avoir obtenu un superbe septième rang à la finale du *World Tour 2017* de 3X3 basket. Cette soirée aura aussi été marquée par l'attribution, pour la première fois depuis dix ans, du « Prix du Mérite Sportif Lausannois », la plus haute distinction sportive lausannoise, à Mme Catherine Maliev (plongeon) et M. Hiroshi Katanishi (judo). Destinée à honorer une personne qui s'est illustrée par ses qualités sportives et morales et qui a particulièrement marqué la vie sportive lausannoise, cette récompense n'a été remise qu'à vingt reprises depuis sa création en 1989. L'Ecole de Cirque de Lausanne-Renens était chargée d'animer la soirée et le public nombreux (sportifs, familles, invités) a pu admirer les prestations de Mme Emy Vauthey, ancienne membre du Cirque Eloize ;
- le *Défi Sportif Lausannois* : ce programme, initié par le Service des sports en 2004, vise à inciter, de manière ludique, la pratique sportive au sein de la population. Chacun peut s'inscrire dans une des six catégories de défi, proposées en fonction de son âge (dès cinq ans) et de son niveau. En 2017, sept disciplines sportives (course à pied, cyclisme, marche, natation, course d'orientation, ski de fond et triathlon) ont été proposées, via des événements populaires. Pour sa 14^e édition, 551 personnes se sont lancées dans l'aventure ;
- les *Volontaires Sportifs Lausannois (VSL)* : cette année, pas moins de 25 événements sportifs ont pu bénéficier de ce programme, dont le but est de fournir aux organisateurs de manifestations un réseau de bénévoles. De leur côté, les organisateurs s'engagent à respecter et à valoriser le travail des bénévoles qui mettent à leur service leur énergie et leurs compétences. En 2017, les VSL comptaient 475 bénévoles inscrits et actifs ;
- *Sports Passion* offre aux élèves des écoles lausannoises la possibilité de découvrir des activités sportives les mercredis après-midi. Durant l'année scolaire 2016/2017, 45 activités sportives ont ainsi été proposées, réparties en cinq périodes et représentant 2'038 heures d'enseignement, dispensées par 127 moniteurs (126 en 2015/2016). 4'051 élèves (4'062 en 2015/2016) ont pu en bénéficier ;

- *Sport Bien-Etre* a pour but la promotion de l'activité sportive au sein du personnel de l'administration communale. Durant la saison 2016/2017, 238 personnes (177 pour 2015/2016) ont pu découvrir une des neuf activités proposées (aquagym, badminton, fitness, kick boxing, tai-chi, nordic walking, objectif dos, yoga-relaxation). Pour la dix-septième édition, 168 personnes se sont déjà engagées à démarrer une activité.

PISCINES ET PATINOIRES

Piscines de plein air

En 117 jours d'exploitation, du 17 mai au 11 septembre, la fréquentation a augmenté de 3.5% par rapport à 2016, passant de 168'028 à 173'849 entrées, plaçant 2017 au septième rang sur les vingt dernières années. La vente des abonnements s'est élevée à 571 unités, contre 478 en 2016. Cette augmentation de 19.4% s'explique par les très mauvaises conditions météorologiques prévalant au moment de la prévente des abonnements en 2016. Les ventes de cartes multi-entrées sont en augmentation de 42.2% par rapport à 2016 ; là aussi les conditions météorologiques expliquent ces excellents résultats. L'espace ludique pour les enfants, avec ses deux pataugeoires à thèmes, l'offre bien-être avec des équipements « spa » dans le bassin non-nageurs et le parc aquatique connaissent toujours le même succès. Ainsi, le parc aquatique a accueilli 14'532 personnes pendant la saison. Le club de plongée a fait découvrir ce sport et a formé quelque 157 plongeurs. Des animations « sport et santé » ont été développées avec la mise en place de cours d'aquagym et complétées par des journées et des après-midis sportifs tels que tournois ludiques au parc aquatique, Passeport vacances ou nage en eau libre avec le Lausanne Natation. Des ateliers de lecture et de contes, animés par le Service des bibliothèques et des archives de la Ville, ont été organisés du 3 juillet au 20 août et ont été très appréciés du jeune public. Bellerive-Plage a également été le cadre de diverses compétitions et a accueilli la fête des 6P.

En raison de travaux de réfection et de sécurisation des goulottes des bassins, la piscine de Montchoisi n'a pu être exploitée que durant 110 jours. Toutefois, grâce aux très bonnes conditions météorologiques ayant prévalu en 2017, seule une très légère baisse de la fréquentation, de 3.6%, 63'612 entrées (contre 66'042 en 2016), a été enregistrée. Les ventes d'abonnements ont enregistré une hausse de 7.1% (955 abonnements vendus en 2017 contre 892 en 2016). Cependant, étonnamment, et contrairement à Bellerive-Plage, les ventes de cartes multi-entrées sont en baisse (8.2%), passant de 801 en 2016 à 735 en 2017. Outre les séances régulières d'entraînement de ses sections de *water-polo* et de *natation sportive*, le Lausanne-Natation a dispensé 545 heures d'enseignement pour 494 enfants et 68 adultes. De son côté, le personnel de la piscine a proposé 17 séances gratuites d'aquagym durant la saison sous revue.

Les quatre piscines de quartier (Bellevaux, Boisy, Valency et Vieux-Moulin), ouvertes du 27 mai au 27 août, ont également connu une belle fréquentation, grâce à la météo favorable de juillet et août. Il est à noter que leur gratuité, très appréciée par les nombreux et divers utilisateurs, pose parfois certains problèmes d'incivilités. Cette situation reste particulièrement marquée à la piscine du Vieux-Moulin, où la direction met en place, tout au long de la saison, un service de sécurité. L'installation d'un jeu aquatique à la piscine de Boisy et d'une *slackline* à la piscine du Vieux-Moulin ont connu un beau succès.

Mon-Repos

En 300 jours d'exploitation (300 en 2016), Mon-Repos a comptabilisé 216'401 entrées (225'540 en 2016), soit une baisse de 4% par rapport à l'année précédente. La fréquentation moyenne quotidienne s'élève à 721 personnes, ce qui, faute de place suffisante dans les bassins, entraîne régulièrement des tensions entre les différents usagers. Une dizaine de manifestations, principalement des tournois et des championnats des différentes sections du Lausanne-Natation, ont eu lieu tout au long de l'année. L'engouement pour l'Ecole de natation de Mon-Repos se poursuit : 1'320 personnes (1'239 en 2016) ont suivi 2'728 heures de cours privés, semi-privés ou en groupe (3'254 heures en 2016). La variation entre le nombre d'heures suivies en 2017 et 2016 s'explique par une réorganisation des cours pour enfants. Cette réorganisation, privilégiant les cours de groupe par rapport à l'enseignement privé, a permis de répondre à la demande de la clientèle.

Comme indiqué sous les faits marquants, Mon-Repos a été le cadre, les 20 et 21 décembre, de la deuxième édition de la *Swim Cup* qui réunissait champions olympiques, champions du monde et d'Europe pour diverses compétitions en petit bassin. La troisième édition est d'ores et déjà prévue les 20 et 21 décembre 2018.

Patinoires

Tous usagers confondus (patineur individuel payant, écolier ou membre d'un club de patinage, de hockey ou de broomball), la patinoire de Montchoisi a enregistré, en 135 jours d'exploitation, 45'777 entrées, soit une hausse de 5.7% de la fréquentation par rapport à 2016. Durant la saison 2017, 167 matches et entraînements de hockey, deux tournois de hockey, 121 rencontres de championnat suisse de broomball et 204 heures de patinage artistique y ont été organisés.

La patinoire de la Pontaise a comptabilisé, en 139 jours d'exploitation, tous usagers confondus, 22'730 entrées (dont 10'391 élèves des écoles lausannoises), contre 16'088 en 2016 (7'725 élèves), soit une hausse de 41.3%, due à sa couverture. En effet, en raison des travaux de transformation du Centre sportif de Malley, qui ont entraîné la suppression provisoire de l'ensemble des surfaces de glace, des solutions ont dû être trouvées pour accueillir les utilisateurs de Malley. L'une d'elles a consisté à poser un toit sur la patinoire de la Pontaise, permettant ainsi à la clientèle de profiter de la glace, même par mauvais temps.

SPORT INTERNATIONAL

Du 15 avril au 20 avril s'est tenue à Aarhus (Danemark) l'édition 2017 de *Sportaccord*, congrès réunissant autour de conférences, de débats et de présentations, l'entier des acteurs du sport international. En collaboration avec les autorités cantonales, l'Unité Sport international y a tenu un stand et organisé des rencontres avec différents dirigeants, afin de pro-

mouvoir *Lausanne Capitale Olympique*. Cette unité est par ailleurs impliquée dans l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2020.

Dans le cadre de la valorisation de l'accueil des fédérations et organisations internationales, un certain nombre de formations continues en management sportif, tout comme des séminaires facilitant l'accueil et l'intégration du personnel en provenance d'autres pays, ont été organisés durant l'année. À ce titre, 2017 aura été une année record, avec près de 400 participants issus d'une cinquantaine de fédérations.

La Maison du Sport International (MSI), qui a fêté ses dix ans d'existence en 2016, constitue un élément primordial dans l'accueil et le maintien à Lausanne des fédérations et des organisations sportives internationales (FOSI). Si en 2017 aucune nouvelle FOSI ne s'est établie en notre ville, les contacts pris durant l'année devraient aboutir par l'arrivée à Lausanne en 2018 de plusieurs fédérations et organisations actives dans le sport.

SURFACES SPORTIVES

En dehors des horaires scolaires (dès 18h00 en semaine et les week-ends), les quatre centres omnisports de la Ville permettent de pratiquer les principaux sports de salle, soit le basketball, le volleyball, le handball, la gymnastique, et d'organiser des événements exceptionnels. Cette année, les salles ou piscines des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin ont accueilli, entre autres, le *Swiss Table Tennis Open de Lausanne*, le championnat de basketball LNA, divers championnats suisses (dont ceux de danses sportives et de boxe juniors) ainsi que des tournois et compétitions dans de nombreux autres sports, tant individuels que collectifs. De plus, ces centres sont régulièrement mis à disposition des jeunes des quartiers concernés, encadrés par des collaborateurs du SGEJQ.

Le Centre de tir sportif de Vernand a vu le nombre de cartouches tirées à 300 mètres (tirs sportifs et obligatoires) diminuer de 3.4% par rapport à l'an passé et atteindre un total de 148'532 (contre 153'746 en 2016).

Le Chalet-à-Gobet (Plaine de Mauvernay – Bois du Jorat et de Peccau) offre d'excellentes conditions de pratique aux adeptes de course à pied, de VTT, de *walking* et de *nordic walking*. Depuis l'hiver 2013-2014, une convention a été signée avec la société Télé Leysin-Les Mosses-La Lécherette SA, permettant à cette dernière l'exploitation du remonte-pente. En 2017, le Chalet-à-Gobet a été le cadre d'*Equissima*, de la *Spartacus Run* ou encore de la 35^e *Journée lausannoise du Vélo*. Le système de production d'eau chaude des vestiaires de Mauvernay, qui permettent aux utilisateurs du site de se changer et de prendre une douche, a été remplacé par une chaudière à granulés (pellets de bois).

A Vidy, à proximité immédiate du Stade Pierre-de-Coubertin, la « Place du Fair-Play » permet la pratique des sports urbains, mais également du beach-volley, du basketball et du handball.

Le Stade Juan-Antonio-Samaranch a accueilli le stage de préparation et d'entraînement de l'Olympique de Marseille et a été le cadre de matches de la Coupe suisse de football, en particulier des 8^e de finale qui ont vu s'opposer le club résident, le FC Stade-Lausanne-Ouchy au FC Zürich.

Enfin, les installations dédiées à la pratique du football, en particulier celles de la Pontaise, du Bois-Gentil, de Chavannes et du Stade Juan-Antonio-Samaranch, ont été une nouvelle fois fortement mises à contribution. Il convient de rappeler que plus de 180 équipes de football, toutes catégories confondues, les utilisent de façon quasi quotidienne.

UNITÉ TECHNIQUE

L'année 2017 aura été marquée, pour l'Unité technique, par des études, la réalisation d'équipements et des travaux d'entretien sur l'ensemble du parc d'installations du Service des sports.

Elle a aussi soutenu plusieurs projets interservices au travers de son expertise et en représentant le maître d'ouvrage, notamment dans le cadre du futur Stade de la Tuilière ou du Centre sportif de Malley. Elle a aussi participé au développement des différents programmes et cahiers des charges pour la réalisation des équipements sportifs intégrés au futur écoquartier des Plaines-du-Loup, dont le maintien de la capacité opérationnelle du Stade olympique de la Pontaise, durant la période précédant la transformation du Stade Pierre-de-Coubertin.

À la suite des intempéries du 31 mai, entraînant une inondation du hall d'entrée de la piscine de Mon-Repos, l'unité a mené à bien des travaux urgents d'assainissement et de remplacement des éléments d'étanchéité de la toiture couvrant le hall et le restaurant.

À la Vallée de la Jeunesse, l'étude de l'assainissement des façades et de la toiture prévue dans le cadre du préavis N° 2015/59¹ s'est poursuivie et a abouti à une demande de crédit d'ouvrage, pour des travaux prévus en 2017 et 2018 (cf. préavis N° 2017/08 « *Vallée de la Jeunesse – Assainissement des façades et de la toiture – Demande de crédit d'ouvrage* »).

En 2017, l'Unité technique a aussi effectué de nombreux travaux d'entretien, de modernisation et de transformation de diverses installations sportives. Sont à mentionner, entre autres, la réalisation de gradins additionnels de la salle omnisports de la Vallée de la jeunesse; l'assainissement partiel des installations sanitaires de la piscine de Mon-Repos; la réalisation d'un nouveau système de production d'eau chaude à Mauvernay; la sécurisation des goulottes des bassins du Parc de Montchoisi; l'exécution d'une toiture végétalisée (après travaux de réfection) aux Bains Publics de Bellerive-Plage et la réfection complète du bassin non-nageurs de la piscine de quartier de Belleaux.

¹ Préavis N° 2015/59: « Vallée de la Jeunesse – Assainissement des façades et de la toiture – Demande de crédit d'étude (extension du compte d'attente) ».

Au travers de son groupe « support opérationnel », l'unité a également appuyé l'organisation (montage/démontage des infrastructures, manutention, transports, etc.) d'une vingtaine de manifestations sportives majeures ainsi que de plus d'une centaine d'autres événements. Les ouvriers professionnels sont, quant à eux, intervenus plus de 760 fois sur les différentes installations sportives, que ce soit pour des travaux d'entretien réguliers ou des interventions urgentes.

Enfin, conformément aux promesses faites dans le cadre du préavis N° 2013/31 (« Assainissement et entretien d'installations sportives – Demande de crédit-cadre ») d'informer le Conseil communal de l'exécution de travaux non prévus dans la demande de crédit-cadre, les opérations suivantes ont été entreprises en 2017 :

- Zone sportive de Vidy
 - Remplacement des « bulles » du Stade-Lausanne Tennis Club CHF 175'500.-
Quatre courts du Stade-Lausanne Tennis Club peuvent être recouverts d'une « bulle » gonflable permettant la pratique hivernale du tennis. Arrivant en fin de vie, elles doivent être remplacées. Deux l'ont été en 2017. L'une d'entre elles, sur la base des dispositions du bail liant le Stade-Lausanne Tennis Club à la Ville de Lausanne pour l'usage des installations de Vidy, a été acquise par l'intermédiaire du préavis N° 2013/31.
- Piscine de Mon-Repos
 - Système de filtration de l'eau, étude pour son remplacement CHF 102'000.-
Le système de traitement de l'eau de la piscine de Mon-Repos, en fonction depuis 1972, ne répond pas aux nouvelles dispositions légales en matière d'eau pour les installations de baignade, et doit être remplacé dans les meilleurs délais. Ces travaux font l'objet d'une demande de crédit d'investissement du patrimoine administratif auprès du Conseil communal. Afin de préparer cette demande et devant l'urgence de ces travaux, des études ont été commandées à un bureau spécialisé de la place.

SERVICE SOCIAL LAUSANNE (SSL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Accueillir les Lausannois-e-s en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie

- information et action sociale / appui social (généraliste et spécialisé)

Garantir le minimum vital

- prestation financière du revenu d'insertion (RI)
- aides individuelles prélevées sur les fonds de la Direction SCS

Réduire les risques liés à la consommation de drogues, favoriser l'insertion et la thérapie

- dispositif addictions (échange de matériel stérile, appui socio-éducatif, activités et jobs à seuils adaptés)

Couvrir les besoins vitaux des personnes en situation de grande précarité

- aide sociale d'urgence (accueil de jour, hébergement, nourriture, hygiène et soins de 1^{er} recours)

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Action sociale	44.65	43.40	42.60	40.50
Aide sociale d'urgence	6.60	6.60	6.60	6.60
Direction domaine RI	1.90	1.70	1.90	1.70
Direction domaine social	4.85	4.80	4.85	4.70
Direction domaine spécialistes	2.70	2.70	2.70	2.70
Direction domaine support	1.60	1.00	1.60	1.50
Direction SSL	3.00	2.70	3.00	2.70
Dispositif addiction	0.50	0.50	0.50	0.50
Enquêtes et contentieux	13.10	11.70	13.10	12.60
Finances	2.30	2.30	2.30	2.30
Formation et Progrès RI	7.80	6.50	9.00	8.90
Info sociale - SSL	11.85	12.75	11.85	12.35
Informatique	1.00	0.90	1.00	0.90
Insertion	7.80	6.90	7.80	7.50
Institutions subventionnées	1.00	0.00	1.00	0.60
LAMal et permanence sociale	5.70	5.50	6.10	5.50
Organisation & documentation	1.70	1.20	1.70	1.70
Réception RI	14.20	14.00	13.70	13.20
Revenu insertion	73.40	69.60	72.20	70.30

RH - SSL	4.60	4.60	4.60	4.60
Stats & mobilité	1.00	1.00	1.00	1.00
Unité assainissement finances	5.60	5.60	5.90	5.90
Unité de soutien	9.50	9.20	10.00	9.70
Unité Jad	7.00	2.60	8.50	7.00
Unité juridique	2.00	2.00	2.20	2.20
Unité logement	23.45	23.10	23.45	23.35
Unité SSL-ORP	4.00	3.40	4.40	4.40
Total service	262.80	246.25	263.55	254.90

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	+ 0.75

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Unité administrative				
Action sociale	57	43.40	55	40.50
Aide sociale d'urgence	8	6.60	8	6.60
Direction domaine RI	2	1.70	2	1.70
Direction domaine social	5	4.80	5	4.70
Direction domaine spécialistes	4	2.70	4	2.70
Direction domaine support	1	1.00	2	1.50
Direction SSL	3	2.70	3	2.70
Dispositif addiction	1	0.50	1	0.50
Enquêtes et contentieux	13	11.70	14	12.60
Finances	3	2.30	3	2.30
Formation et Progrès RI	8	6.50	11	8.90
Info sociale - SSL	16	12.75	15	12.35
Informatique	1	0.90	1	0.90
Insertion	10	6.90	11	7.50
Institutions subventionnées			1	0.60
LAMal et permanence sociale	8	5.50	8	5.50
Organisation & documentation	2	1.20	3	1.70
Réception RI	18	14.00	17	13.20
Revenu insertion	77	69.60	78	70.30
RH - SSL	7	4.60	7	4.60
Stats & mobilité	1	1.00	1	1.00
Unité assainissement finances	7	5.60	8	5.90
Unité de soutien	13	9.20	14	9.70
Unité Jad	4	2.60	8	7.00
Unité juridique	3	2.00	3	2.20
Unité logement	28	23.10	28	23.35
Unité SSL-ORP	4	3.40	5	4.40
Total service	304	246.25	316	254.90

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Unité administrative				
Direction domaine social			1	
Insertion	1		1	
Total service	1		2	

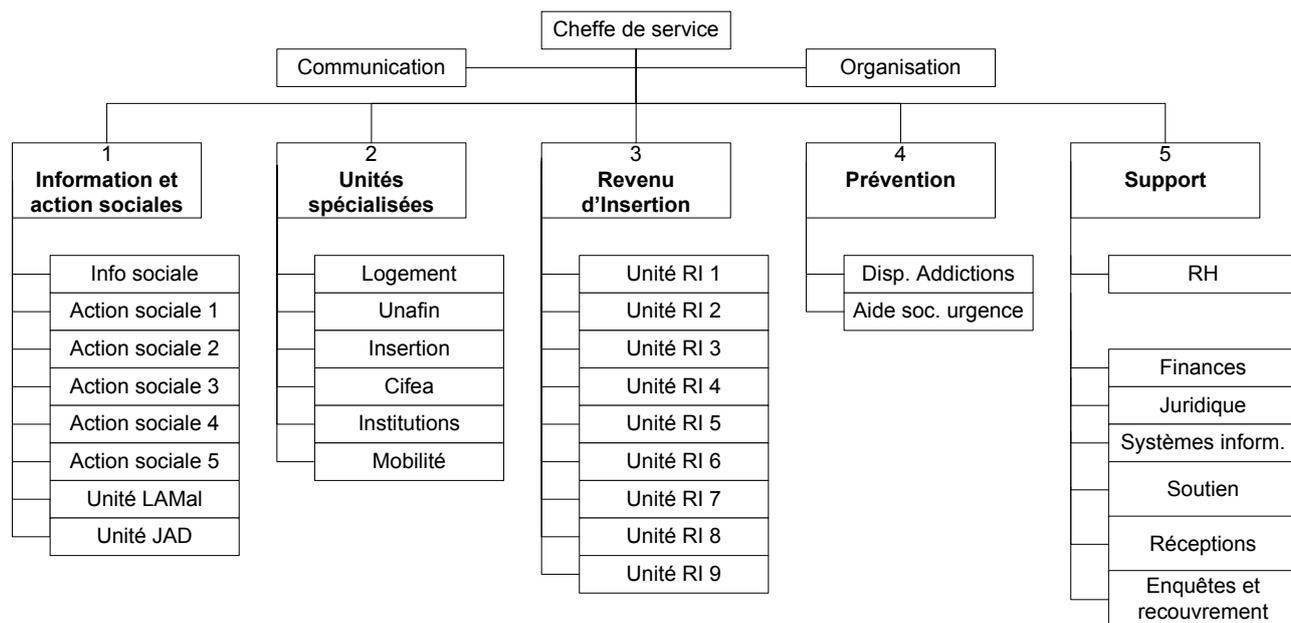
Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	22	40
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	2
Total service	23	42

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	17
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	2
Licenciement invalidité totale	
Total service	22

ORGANISATION



ACCUEILLIR LES LAUSANNOIS-E-S EN DIFFICULTÉ SOCIALE ET LES AIDER À REGAGNER LEUR AUTONOMIE

DOMAINE 1 – UNITÉ D'INFORMATION ET ACTION SOCIALES

Unité information sociale

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de consultations (permanences) à l'info sociale	5'531	5'802	5'785	5'791	5'523
Nombre de dossiers suivis par l'info sociale (année)	718	984	807	730	854
Nombre de personnes ou ménages ayant reçu une aide casuelle		242	262	287	330
<i>dont montant en CHF</i>		436'260	451'080	547'366	550'886

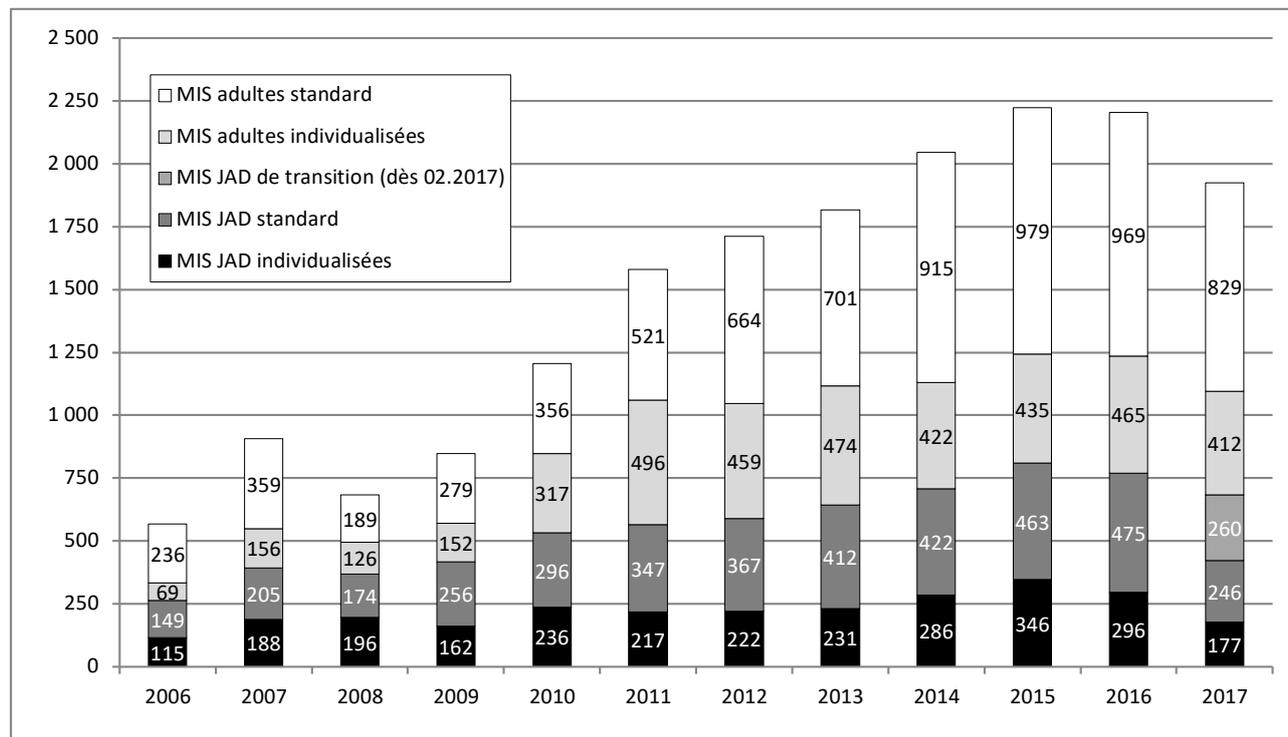
L'aide casuelle permet d'aider des personnes ou des ménages à faire face à une dépense imprévue qui les plongerait temporairement dans l'indigence. Elle est calculée selon le droit RI et vise à éviter un endettement ou une éventuelle entrée durable au RI.

Unités d'action sociale

	2015	2016	2017
Nombre de bilans sociaux établis	6'504	4'862	5'203
<i>Nombre de dossiers concernés</i>	4'143	3'877	4'086
Nombre de plans d'action personnalisés	3'475	3'786	3'849
Nombre de prestations d'appui social généraliste prévues par les plans d'action	5'439	5'790	5'971
Exemples de prestations			
aide à la gestion budgétaire, conseils dettes	295	245	253
aide à la gestion administrative (budget, paiements, courrier)	881	965	1'055
aide dans les démarches liées à la subsidiarité (démarches auprès des assurances sociales notamment)	298	299	326
élaboration d'un projet professionnel ou de formation	581	727	772
suivi des bénéficiaires dans la mise en place de leur projet professionnel ou de formation	1'024	1'063	1'017
aide aux bénéficiaires atteints dans leur santé	1'023	1'221	1'238

Les données détaillées ne sont disponibles que depuis 2015, grâce à une application informatique développée par le SSL pour faciliter le travail des assistantes sociales et des assistants sociaux.

Nombre de mesures d'insertion socioprofessionnelle (MIS) offertes aux jeunes adultes en difficulté (JAD) et aux adultes pour l'ensemble des bénéficiaires du SSL



En 2017, 1'143 personnes auront bénéficié d'une mesure d'insertion socioprofessionnelle (cours, stages en entreprise, etc.). Ce nombre se montait à 1'196 en 2016, 1'176 en 2015, 1'151 en 2014, 1'070 en 2013 et 716 en 2010. Une personne peut avoir effectué plus d'une mesure.

Avec l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'action sociale vaudoise (LASV), le 1^{er} janvier 2017, des mesures d'insertion sociale de transition (MIS-T), destinées aux JAD, ont été créées. En 2017, 208 bénéficiaires ont participé à 260 MIS-T.

Programmes de formation FORJAD – FORMAD

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution en %
Nbre total de participants inscrits au programme	99	108	91	98	122	110	122	+11

Rappel: sont inscrits au programme FORJAD (formation jeunes adultes 18-24 ans) ou FORMAD (formation adultes 25-40 ans) les bénéficiaires à l'aide sociale qui entreprennent un apprentissage et doivent être mis au bénéfice de la prestation *Acc-Ent* du Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ).

En 2017, le nombre de personnes inscrites au programme FORJAD a connu une baisse (84 en 2017, contre 90 en 2016). Quant au nombre de personnes inscrites au programme FORMAD, il est en forte augmentation, passant de 20 en 2016 à 38 en 2017.

Depuis 2017, le SSL recense également le nombre de bénéficiaires qui entrent en formation sans demander le soutien des programmes FORJAD et FORMAD. Leur nombre s'élève à 42 entrées en formation pour 2017 (34 pour les 18-24 ans et 8 pour les 25-40 ans).

Unité JAD

L'introduction au 1^{er} janvier 2017 de la LASV révisée, notamment du nouvel article 31a qui concerne les jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans révolus sans formation achevée, a nécessité la création d'une nouvelle unité dédiée aux jeunes.

Ce dispositif valorise l'accès à la formation certifiée et évite le recours au revenu d'insertion. Il est effectif depuis le 1^{er} février 2017.

Le nouveau dispositif décrit par la loi prévoit, après une période d'instruction qui permet de faire un bilan approfondi avec les jeunes sans formation professionnelle achevée, de les orienter vers des mesures d'insertion sociale de transition (MIS-T). Ces nouvelles mesures créées par le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) permettent aux jeunes d'élaborer un projet de formation professionnelle, de mettre à niveau leurs connaissances scolaires et d'entreprendre des démarches pour trouver un métier et par conséquent une formation (apprentissage ou autre formation certifiée).

Ces jeunes ne bénéficient plus du revenu d'insertion, ils peuvent toutefois bénéficier d'une aide ponctuelle à certaines conditions. Cette aide peut être allouée lors de la période d'instruction et dans l'attente de l'obtention d'une bourse d'études, laquelle reconnaît les MIS-T comme une formation.

Evolution des demandes et prestations

	2017
Nombre de personnes reçues	639
Selon type de prestations	
entrées dans le dispositif 31a	269
non éligibles au dispositif 31a	370
jeunes ayant démarré une mesure d'insertion sociale de transition	169
jeunes ayant démarré une formation certifiée (CFC ou école).	115

Unité assurance maladie

Évolution des demandes et prestations

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de personnes reçues	1'018	2'100	2'333	2'152	2'675
Selon type de prestations					
résiliations de contrats	162	263	236	187	361
affiliations de caisses	157	294	267	169	356
changements d'assurance maladie	566	1'054	1'007	741	1'250
visites à titre informatif	326	1'827	2038	1'594	1'521

Ces opérations permettent de réduire la part à charge des bénéficiaires du RI dans le paiement de leur prime d'assurance maladie et de faciliter ainsi le maintien de la couverture.

Il est également possible de réduire la part à charge des bénéficiaires RI sur leur prime par l'intermédiaire de demandes de subsides pour cas de rigueur auprès de l'Office vaudois de l'assurance-maladie (OVAM). En 2017, ces demandes se montent à 1'270.

Cette année encore, ces opérations se sont réparties entre l'Unité LAMal et les assistantes sociales et assistants sociaux généralistes.

Unité commune ORP – CSR

A la demande de l'autorité cantonale, le SSL et le Service du travail (ST) ont lancé un projet pilote d'unité commune, en février 2015. Les éléments suivants caractérisent cette expérience :

- mise en œuvre d'un protocole de prise en charge concertée – entre les assistants sociaux et les conseillers en placement – des requérants du RI ;
- augmentation de la dotation ORP (office régional de placement) : l'unité est dotée d'un conseiller en placement pour 80 personnes au lieu de 130. Côté CSR (centre social régional), on en reste à un assistant social pour 90 dossiers RI ;
- modification des règles en vigueur, en ce sens que :
 - la participation de l'utilisateur à une mesure d'insertion cantonale financée par le SPAS n'entraîne plus d'inaptitude au placement, comme c'est toujours le cas en dehors de l'expérience pilote ;
 - l'ORP ne renvoie pas au CSR les personnes qu'il juge inapte au placement (alors que selon les règles usuelles, environ la moitié des bénéficiaires RI se retrouve dans ce cas de figure).

À la fin 2017, 1'784 personnes ont été adressées à l'Unité commune ORP – CSR par le SSL, depuis sa création. Cette expérience pilote a été évaluée durant le premier semestre 2017 par l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP).

L'étude de l'IDHEAP montre que ce nouveau modèle de prise en charge commune a été plus efficace pour les bénéficiaires. Elle a permis d'écourter la durée moyenne du RI, tout en présentant un intérêt sur le plan de l'économicité. Un dossier pris en charge par l'unité a ainsi coûté en moyenne 11% en moins de prestations RI par rapport au mode de prise en charge habituel et, après 22 mois, on a constaté 9,2% de prise d'emploi supplémentaire dans le groupe Unité commune, par rapport au mode de prise en charge ordinaire. Une pérennisation et généralisation des Unités communes est prévue à Lausanne en 2018 et par la suite dans les autres régions d'action sociale.

DOMAINE 2 – UNITÉS SPÉCIALISÉES

Unité logement (UL)

Evolution des demandes et prestations

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2016-2017 en %
Nouvelles demandes	683	745	741	1'098	1'362	1'390	+2
Selon type de problématique							
accès au logement	577	629	590	911	1'144	1'165	+2
maintien dans le logement	106	116	120	187	218	225	+3
Selon type de prestations							
individuelles (appui social)	268	330	469	823	1'085	1'148	+6
collectives (ateliers de recherche de logement Infolog)	415	415	272	275	277	242	-13

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2016-2017 en %
Ménages ayant été au bénéfice d'un appui social lié au logement dans l'année	518	547	543	634	981	906	-8

Les nouvelles demandes recouvrent toutes celles adressées à l'UL, soit les demandes provenant de l'Unité info sociale et des Unités d'action sociale du SSL (assistant-e-s sociaux généralistes), les avis d'exécutions forcées de la Justice de paix, les demandes d'autres institutions sociales ainsi que les demandes d'appui des sous-locataires du parc UL.

La forte augmentation des ménages ayant été au bénéfice d'un appui social depuis 2016 est liée à l'introduction de la nouvelle prestation d'aide individuelle à la recherche d'un logement destinée aux personnes bénéficiant d'un hébergement provisoire (Patio, chambres meublées, hôtels conventionnés). Cette prestation dure trois mois et est renouvelable une fois. Sur les 637 demandes provenant du SSL en 2017 (contre 645 en 2016), on compte :

- 220 demandes urgentes (contre 185 en 2016) ;
- 417 demandes normales (contre 460 en 2016).

Évolution du parc de logements – état au 31 décembre de chaque année

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2016-2017 en %
Objets et gérances	422	455	464	499	503	537	600	+12
Selon type d'objets								
logements loués à des gérances	400	433	438	441	452	440	418	
chambres meublées (communautaires, pension Simplex, César-Roux 16)	18	18	22	51	51	60	51	
studios et 2p. meublés (Le Patio)						24	61	
chambres d'hôtel conventionnées	4	4	4	7	23	13	70	
Nombre de gérances	46	45	45	50	50	51	55	+8

2017 marque l'aboutissement du développement de l'offre d'hébergement provisoire comportant 182 chambres et studios meublés au 31 décembre 2017, dont 61 logements meublés du Patio et 70 chambres en hôtels conventionnés (gérées en partenariat avec le SPAS).

Evolution des entrées et sorties du parc de logement

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2016-2017 en %
Entrées	nd	93	103	106	147	168	263	+57
Sorties	nd	64	93	104	98	126	241	+91
dont sorties avec un bail en nom propre	nd	39	63	58	63	88	178	+102

La forte augmentation du nombre d'entrées et de sorties du parc s'explique par l'augmentation de l'offre d'hébergement provisoire, y compris les hôtels conventionnés.

Actuellement le SSL est impliqué dans deux projets logement de la Ville : la rénovation de César-Roux 16 (46 logements et 25 chambres meublées) et la construction de St-Martin 16-18 (42 logements durables et 40 chambres meublées temporaires).

Évolution des expulsions du logement (habitations)

Expulsions	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation
									2016-2017 en %
Annoncées	212	63	117	109	111	115	113	108	-4
Exécutées	118	nd	87	68	83	62	66	70	+6

L'Unité logement reçoit dans un premier temps copie de l'attestation de la Justice de Paix informant les parties que le propriétaire a requis l'exécution forcée. En 2017, les collaboratrices et les collaborateurs de l'unité ont traité 132 attestations de la Justice de Paix, qui se sont traduites par 108 avis d'exécution forcée. 38 procédures d'expulsions ont été annulées, contre 47 en 2016 et 53 en 2015, grâce notamment au travail d'aide au maintien du logement réalisé par l'Unité logement. Le maintien dans leur logement des personnes menacées d'expulsion a pour effet de faire diminuer la pression sur les besoins en logement dans le parc.

Évolution des lots stockés au garde-meubles – état au 31 décembre de chaque année

Lots et entrées	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation
									2016-2017 en %
Lots stockés	117	54	44	43	30	23	23	31	+35
Entrées durant l'année	48	40	54	60	60	45	47	47	-

Unité d'assainissement financier (Unafin)

Évolution des demandes et prestations

Dossiers	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation
								2016-2017 en %
Nouveaux dossiers ouverts durant l'année	146	165	165	203	241	215	211	-2
Demandes <i>Horizon</i> (nouvelle prestation dès 2014)				97	196	295	226	-23
Dossiers en cours au 31 décembre	139	164	150	206	249	271	233	-14

Le nombre de nouveaux dossiers ouverts en 2017 est à peu près stable par rapport à 2016, la demande de conseils et d'aide en désendettement est donc relativement constante. Le nombre de dossiers en cours au 31 décembre est en recul, du fait d'un recentrage du travail sur les dossiers avec des objectifs de désendettement. La prestation *Horizon*, qui consiste à faire le bilan des dettes des bénéficiaires RI et les recevoir en entretien pour leur présenter les possibilités de désendettement en cas de reprise d'emploi, a atteint un volume satisfaisant en quantité et en qualité, après trois ans d'existence. Ainsi les prestations de l'Unafin répondent désormais entièrement à l'objectif d'autonomisation des bénéficiaires du RI. Ces derniers sont sensibilisés au fait qu'en cas de reprise d'emploi, des solutions d'assainissement financier peuvent être mises en œuvre, évitant ainsi la péjoration de leur situation économique.

Dossiers fermés en 2017

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation
							2016-2017 en %
Dossiers fermés durant l'année (nombre/%)	147/100	130/100	200/100	205/100	254/100	254/100	+24
Désendettement (total ou partiel)	17	20/14	15/12	19/10	24/12	32/13	+33
Stabilisation de l'endettement	37	23/16	9/7	24/12	25/12	32/13	+28
Bilan endettement et infos		39/26	37/28	97/49	124/60	145/57	+17
Réponse à des demandes spécifiques		24/16	35/27	20/10	11/5	18/7	+64
Autres (interruptions, abandon du projet, etc.)		41/28	34/26	40/20	21/10	27/11	+29

L'augmentation des dossiers fermés reflète la croissance importante des dossiers ouverts durant les dernières années.

Actions de prévention

Nbre séances totales / nbre de séances réalisées par l'Unafin / nbre participants	2013	2014	2015	2016	2017	
Jeunes adultes au RI (participants à des mesures d'insertion)	5/1/161	4/1/213	7/2/396	6/6/356	6/6/361	
Nouvelles familles (Espaces prévention Pro Familia)	46/21/205	46/18/231	-	-	-	
Collaborateur-trice-s de la Ville de Lausanne	2/2/110	2/2/107	-	-	-	
Apprenti-e-s du canton et ensemble des communes vaudoises	2/2/92	2/2/75	2/2/52	2/2/50	4/4/146	
Permanence téléphonique Info Budget (nbre permanences / nbre appels)		65/347	67/351	66/338	66/379	67/520
Actions auprès de publics spécifiques (ORP et Migrants)			6/6/74	9/9/170	-	-
Apprenti-e-s Nestlé (1ère et 3ème année)						5/5/115
Curateurs privés					2/2/89	3/3/92

Ces actions de prévention ont pour objectif de diminuer des actions curatives à terme.

L'Unafin a renforcé sa mission de prévention durant l'année 2017 par une intensification des actions déjà déployées et par des actions auprès de nouveaux publics : apprentis Nestlé (cinq sessions), curateurs privés (trois cours).

L'Unafin assume également une mission de centre de compétences sur la gestion des dettes ; les collaboratrices et collaborateurs du CSR de Lausanne ainsi que des professionnels externes ont sollicité l'Unafin à plus de 230 reprises (160 en 2016) durant l'année pour des questions en lien avec la gestion des dettes.

Unité insertion (UI)

En 2017, l'unité a suivi 475 personnes, dont 255 de 18-24 ans. Ce suivi a pris fin pour 266 d'entre elles, avec les résultats suivants :

Motif de fin de prise en charge (nombre/%)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Entrée en formation professionnelle	38/13.3	28/16	52/19	52/22	68/27	77/30	67/25
Prise d'emploi	26/9.1	13/7	20/7	30/13	32/13	17/7	17/6
Retour à l'AS avec bilan ou projet	82/ 28.7	38/21	48/17	17/7	29/11	28/11	29/11
Mesure d'insertion (MIS) ou stage en entreprise de longue durée	13/4.5	8/5	18/6	17/7	23/9	16/6	11/4
Mesure d'insertion sociale de transition (MIS-T) dès 2017*							25/10
Transfert à l'ORP	17/ 5.9	15/8	13/5	16/7	18/7	16/6	35/13
Déménagement, service militaire, etc.	7/ 2.4	6/3	15/5	20 / 9	22/9	24/9	18/7
Interruption due à des problèmes de santé, de logement ou garde d'enfant	40/14	19/11	40/14	48/20	34/13	41/16	34/13
Défaut de collaboration, absences	63/22	52/29	74/27	35/15	29/11	37/15	30/11
Total	286/100	179/00	280/100	235/100	255/100	256/100	266/100

* Avec l'entrée en vigueur de la LASV révisée en 2017, des mesures d'insertion sociale de transition (MIS-T), destinées aux JAD, ont été créées ; elles sont désormais intégrées dans le tableau.

La légère baisse des entrées en formation s'explique par l'évolution du public. Les JAD avec possibilité d'insertion sont rapidement orientés vers les MIS-T depuis 2017. Par conséquent, un nombre moins important de JAD sont suivis par l'Unité insertion.

Par ailleurs, le protocole JAD 18-19, confié à l'Unité insertion au sein duquel tous les JAD de 18 et 19 ans étaient orientés, a pris fin au 31 août 2016 à la suite de la révision de la LASV, entrée en vigueur début 2017.

Unité acquisition compétences de base (CIFEA)

La Ville de Lausanne, via le SSL, achète des cours à la Communauté d'intérêt pour la formation **élémentaire** des adultes (CIFEA), afin de les offrir gratuitement aux Lausannois-es en situation de précarité socio-économique et ne bénéficiant pas d'autres mesures de formation. La CIFEA est composée de cinq associations : CEFIL – Le Relais, Centre femmes – Appartenances, Corref, Français en jeu, Lire et Ecrire. Tout comme les prestations de l'Unafin, celles de la CIFEA sont désormais bien intégrées à la stratégie d'autonomisation des bénéficiaires du RI.

	2014	2015	2016	2017
Nombre de places de cours conventionnées	3'832	4'238	4'208	4'191
Nombre d'heures de cours/participant conventionnées	140'662	142'072	141'196	145'024
Financement conventionné avec institutions CIFEA (en CHF)	3'521'716.28	3'566'397.88 ⁸	3'554'866.89	3'649'250.70
part Ville de Lausanne – SSL	3'130'627.79	3'128'300.37	3'129'999.92	3'145'400.18
part Etat de Vaud (DSAS, DFJC et DECS)	366'870.29	414'544.01 ⁸	401'313.47	466'474.89
part Ville de Lausanne (BLI)	24'218.20	23'553.50	23'553.50	24'449.40
Financement conventionné avec la Ville de Lausanne, SAJE (en CHF)	20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Financement conventionné total du SSL (en CHF)	3'150'627.79	3'148'300.37	3'149'999.92	3'165'400.18
Solde subvention CIFEA (part non utilisée)	-627.79	1'699.63	0.08	-0.18

Unité institutions diverses (droit, lien social, famille, 3^e âge)

Adhésion au réseau des villes amies des aînés

À la suite de l'adoption du rapport-préavis N° 2013/06 (« *Politique sociale de la vieillesse* »), le SSL a engagé, entre 2015 et 2016, une série de consultations (associations de seniors et services de la Ville), dans le cadre de l'adhésion de la Ville de Lausanne au Réseau mondial des villes-amies des aînés.

L'ensemble de ces travaux ont permis au SSL, au cours de l'année 2017, d'élaborer un plan d'action global en vue d'améliorer la qualité de vie des seniors à Lausanne. Ce plan d'action fera l'objet d'un préavis au Conseil communal, présenté à la Municipalité en 2018.

Unité mobilité

Évolution des courses de loisirs subventionnées en faveur de personnes à mobilité réduite

	Taxis			Transport Handicap Vaud (THV)			Total		
	Usagers	Courses	Dépenses nette (CHF)	Usagers	Courses	Dépenses nette (CHF)	Usagers	Courses	Dépenses nette (CHF)
2008	718	23'295	402'159.40	512	10'735	353'194.40	1'230	34'030	755'353.80
2009	758	27'204	453'677.60	457	9'789	334'386.30	1'215	36'993	788'063.90
2010	825	29'627	497'569.20	487	10'017	343'963.40	1'312	39'644	841'532.60
2011	830	32'283	547'314.20	524	10'739	381'413.20	1'354	43'022	928'727.40
2012	757	29'561	490'122.90	598	9'720	343'190.40	1'355	39'281	833'313.30
2013	695	27'122	458'186.30	603	9'601	350'030.40	1'298	36'723	808'216.70
2014	637	24'358	401'996.30	631	9'257	342'157.80	1'268	33'615	744'154.10
2015	620	22'537	379'565.40	656	9'065	331'305.75	1'276	31'602	710'871.15
2016	613	22'296	375'988.00	664	9'114	337'563.50	1'277	31'410	713'551.50
2017	704	24'020	394'422.20	646	9'361	347'470.65	1'350	33'381	741'892.85

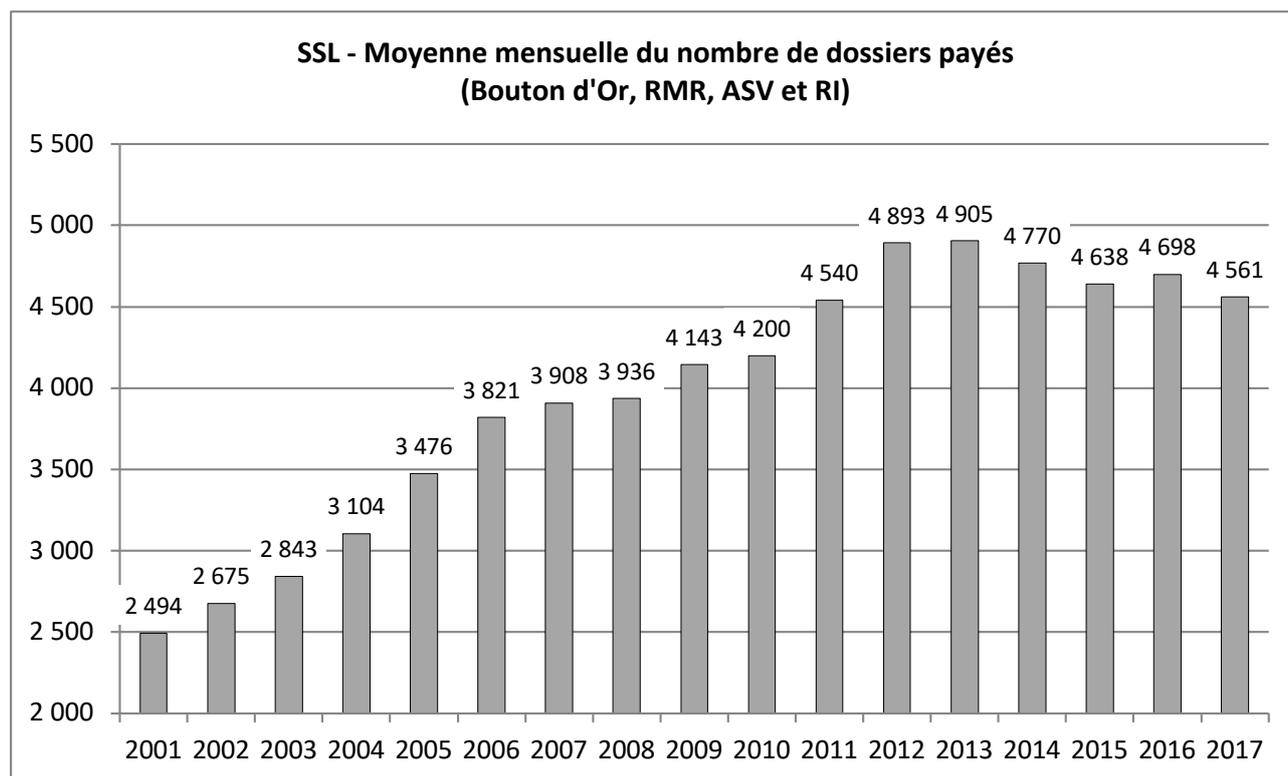
Le nombre de clients taxis s'est accru de 15% et la dépense pour ces courses de 5% entre 2016 et 2017. Les clients de THV sont un peu moins nombreux en 2017, mais ont effectué 3% de courses de plus qu'en 2016. Enfin, la dépense totale a augmenté de 4%. Le nombre de clients taxis était en diminution depuis 2011. L'augmentation constatée en 2017 est notamment due à une intervention du SSL auprès de l'autorité compétente pour assouplir les conditions d'accès à la prestation.

GARANTIR LE MINIMUM VITAL

DOMAINE 3 – REVENU D'INSERTION (RI)

Évolution de la demande du RI – Dépenses et nombre de dossiers

Évolution des dossiers des régimes cantonaux



L'année 2017 enregistre la moyenne mensuelle du nombre de dossiers payés la plus basse depuis cinq ans (moins 6.8% depuis 2012, et moins 2.9% entre 2016 et 2017). La diminution 2016-2017 est due en quasi-totalité aux dossiers des 18-25 ans (-10.5%) et des 60 ans et plus (-31%). Les effectifs de ces deux groupes ont décliné, notamment d'une part en raison de l'introduction du dispositif JAD – respectivement du transfert en 2017 d'une partie des dossiers des 18-25 ans à l'Office cantonal des bourses d'études – et d'autre part, dès le 1^{er} janvier 2017, de l'abaissement à 60 ans pour les femmes et 61 ans pour les hommes de l'âge minimal d'accès à la Rente-pont. Les effectifs des autres classes d'âge sont restés stables entre 2016 et 2017, avec néanmoins une légère augmentation de 2.1% pour les 50 à 59 ans.

75% des bénéficiaires sont majeurs. Parmi ces derniers, 63% vivent seuls et 44% n'ont pas de formation professionnelle.

Évolution des dépenses brutes et nettes des régimes cantonaux ASV, RMR, RI

Année	Dépense brute (CHF)	Évolution en %		Évolution en %	Dépense nette (CHF)	Variation 2016-2017 en %
		Encaissement	(CHF)			
2003	72'828'469.05	+7.9	24'746'285.85	+38.3	48'082'183.20	-3.1
2004	78'752'894.85	+8.1	20'328'540.25	-17.9	58'424'354.60	+21.5
2005	88'062'832.75	+11.8	17'479'071.20	-14.0	70'583'761.55	+20.8
2006	96'013'073.90	+9	13'880'876.85	-20.6	82'132'197.05	+16.4
2007	101'504'430.07	+5.7	15'154'306.26	+9.1	86'350'123.81	+5.1
2008	103'204'064.76	+1.7	16'619'502.75	+9.7	86'584'562.01	+0.3
2009	107'082'018.54	+3.8	17'392'998.12	+4.7	89'689'020.42	+3.6
2010	106'342'466.08	-0.7	15'541'684.83	-10.6	90'800'781.25	+1.2
2011	115'278'233.25	+8.4	15'137'259.56	-2.6	100'140'973.69	+10.3
2012	125'205'014.68	+8.6	16'051'937.40	+6.0	109'153'077.28	+9.0
2013	127'824'548.18	+2.1	18'414'550.17	+14.7	109'409'998.01	+0.2
2014	123'935'485.13	-3	17'255'689.46	-6.3	106'679'795.67	-2.5
2015	122'418'357.89	-1.2	17'409'410.63	+0.9	105'008'947.26	-1.6
2016	124'607'671.99	+1.8	15'144'671.04	-13.0	109'463'000.95	+4.2
2017	122'257'332.53	-1.9	18'976'359.72	+25.3	103'280'972.81	-5.6

Source : GEFI

La dépense brute RI à Lausanne a chuté de 1.9% entre 2016 et 2017. Cette diminution s'explique ici aussi par la diminution du nombre de dossiers de 18-25 ans et de 60 ans et plus évoquée plus haut. Pour les premiers, la diminution de la dépense brute est de 16.2%, tandis que pour les seconds elle atteint 51.6%.

La dépense nette, elle, a chuté de 5.6% de 2016 à 2017. Cette diminution nettement plus importante s'explique par le fait que les encaissements enregistrés en 2017 ont connu un bond considérable, avec CHF 3'831'000.- de plus (+25.3%) par rapport à 2016. Cet accroissement tient pour une large part aux rétrocessions pour avance RI sur bourse en provenance de l'Office cantonal des bourses d'études (OCBE), lesquelles sont plus élevées de CHF 2'960'000.- par rapport à 2016². D'autre part, les rétrocessions pour avances RI sur Rente-pont ont enregistré en 2017 une augmentation de CHF 690'000.- par rapport à 2016.

Evolution de la dépense RI

De 2016 à 2017, la dépense nette au CSR de Lausanne diminue de 5.6% et de 0.1% seulement dans les autres CSR du canton (dépense brute : -1.9% à Lausanne et +2.9% dans le reste du canton). Cette diminution de la dépense à Lausanne peut s'expliquer par une embellie conjoncturelle davantage marquée dans l'agglomération lausannoise que dans les

² NB. Dont une part est constituée par un versement tardif de ce même OCBE d'un montant de CHF 500'000.- comptabilisé sur 2017 et qui aurait dû l'être sur 2016.

régions plus décentrées. En outre, la forte diminution du nombre des dossiers de bénéficiaires âgés de 18 à 25 ans ainsi que de plus de 60 ans, évoquée plus haut, a également contribué à cette diminution. Enfin, les mesures socioprofessionnelles auxquelles ont participé les bénéficiaires RI ont permis une sortie plus rapide de l'aide sociale de ceux-ci. L'effet positif de l'Unité commune ORP-CSR y a également contribué.

Enquêtes et perceptions indues

Evolution des enquêtes demandées, menées

Enquêtes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Demandées	150	132	129	144	107	146	133	143
Menées	128	155	153	138	128	134	250	252
dont enquêtes administratives							115	111

Un poste supplémentaire d'enquêteur a été alloué par le Canton. Il a permis l'engagement d'un nouvel enquêteur au sein du groupe enquêtes. Des enquêtes lui ont été confiées dès le 1^{er} octobre 2017.

Perceptions indues et restitutions

Année	Décisions d'indus établies (RI+ASV+RMR)	Montants restitués
2006	652'551.05	-650'321.30
2007	2'819'523.60	-320'730.05
2008	3'358'583.90	-389'069.10
2009	3'079'428.36	-604'791.60
2010	2'419'291.00	-637'770.35
2011	3'740'415.20	-669'798.40
2012	3'473'361.00	-906'395.55
2013	3'904'345.87	-1'043'307.54
2014	2'932'691.78	-1'058'762.50
2015	3'036'231.00	-1'170'958.00
2016	2'660'830.56	-1'274'611.05
2017	2'187'059.11	-1'213'277.79

Le montant d'indus découverts ainsi que le nombre de décisions rendues (441 en 2017, contre 511 en 2016) est le plus bas depuis que des statistiques annuelles sont fournies (2007). L'augmentation des contrôles à l'ouverture du droit RI ainsi que les contrôles mensuels plus importants contribuent certainement à cette diminution, au même titre que les séances d'information SSL durant lesquelles les droits et devoirs de chaque usager sont clairement énoncés.

Evolution des plaintes et dénonciations pénales pour fraude

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Plaintes pénales (148a CP, escroquerie, faux dans les titres)	28	7	18	53	94	25	30	56
Dénonciations pénales préfectorales: fraudes sans astuce (contraventions à la LASV)	145	149	216	144	173	255	167	92
Plaintes pénales à rédiger								180

Le nombre de plaintes pénales est en forte augmentation en 2017. Avec l'introduction de l'article 148a du code pénal (CP), au 1^{er} octobre 2016, tous les cas de fraudes à l'aide sociale doivent désormais faire l'objet d'une plainte pénale au Ministère public. Ainsi, les cas pour lesquels seule une dénonciation était transmise au Ministère public doivent aujourd'hui faire l'objet de plaintes pénales.

Au 31 décembre, 180 plaintes pénales sont en attente de rédaction. Comparativement aux dénonciations, le dépôt de plainte doit répondre à des exigences de forme et requiert une plus grande préparation ainsi qu'un suivi de l'affaire. Une demande de renfort pour l'Unité juridique a été transmise au Canton.

ÉVOLUTION DES FONDS DE LA DSCS

Évolution des demandes au Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

Demandes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Reçues	290	294	298	244	267	242	272	191
Acceptées	273	283	276	228	245	228	261	174
Refusées	17	11	22	16	22	14	11	17

Évolution des recettes et dépenses du Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

Année	Recettes (CHF)	Dépenses (CHF)	Solde (CHF)
2008	945'903.76 ¹	270'733.15	913'780.27
2009	63'114.25	241'340.72	735'653.80
2010	150'543.74	206'784.50	679'413.04
2011	38'517.55	221'147.65	496'782.94
2012	191'230.86 ²	221'664.70	476'349.10
2013	138'861.45	231'634.95	383'575.60
2014	32'570.10	147'149.10	268'996.60
2015 ³	494'960.43	129'897.18	634'059.85
2016	40'165.95	140'697.65	533'528.15
2017	34'913.15	107'936.10	460'505.20

¹ dont CHF 350'000.- recapitalisation (préavis N° 2007/63) et CHF 553'032.56 de successions en déshérence.

² dont CHF 149'000.- de succession en déshérence.

³ dont CHF 439'539.33 de succession en déshérence, versés après l'envoi du dernier rapport.

Au 31 décembre, les moyens publics de successions et de dons s'élèvent au total à CHF 6'340'569.85. A la même échéance, le Fonds a accordé des dons pour un total de CHF 5'745'200.95 et des prêts pour CHF 1'215'342.-, dont CHF 1'063'827.65 ont déjà été remboursés. Il y a des pertes sur débiteurs pour CHF 104'001.67 (assimilables à des dons) et le disponible en fin d'année se monte à CHF 460'505.20.

Évolution des demandes au Fonds d'action sociale

Demandes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Reçues	38	58	48	42	26	14	11	19
Acceptées	38	52	41	37	25	12	11	18
Partiellement acceptées	-	2	3	3	-	-	-	-
Refusées	-	4	4	-	1	2	-	1

Au 31 décembre, le Service social Lausanne a accordé sur ce fonds un montant total de CHF 27'432.30, dont CHF 20'772.30 sous forme de dons et CHF 6'660.- sous forme de prêts.

Évolution des dépenses du Fonds d'action sociale (y compris Fonds Grumbach et Fonds pour projets spéciaux)

Année	Recettes	Dépenses	Solde
2008	84'002.50	111'294.50	1'900'865.60
2009	80'556.48	86'997.85	1'894'424.23
2010	139'731.29	218'970.77	1'815'184.75
2011	228'989.96	172'834.50	1'871'340.21
2012	72'814.76	53'031.25	1'891'123.72
2013	126'316.36	211'375.15	1'806'064.93
2014	130'229.72	163'636.00	1'775'894.85
2015	109'380.18	135'347.35	1'749'927.68
2016	72'367.50	116'048.85	1'706'246.33
2017	135'966.25	112'717.10	1'729'495.48

RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS À LA CONSOMMATION DE DROGUES, FAVORISER L'INSERTION ET LA THÉRAPIE

DOMAINE 4 – PRÉVENTION – DISPOSITIF ADDICTIONS

Nombre de seringues distribuées (Fondation ABS)

Modalités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Distribus	68'368	90'487	96'214	64'885	88'092	95'562	95'195	98'501
Passage	21'289	23'016	28'442	23'806	29'174	26'328	28'626	32'218
Automates	1'062	0	0	0	0	8'808	34'872	18'965
Total	90'719	113'503	124'657	88'691	117'266	130'698	158'693	149'684

Un automate à seringues, modèle échangeur uniquement, a été réinstallé sur la descente de Bel-Air en septembre 2015. La diminution de près de moitié du nombre de seringues distribuées par l'automate entre 2016 et 2017 s'explique par la réduction, en novembre 2016, à une seringue, au lieu de deux par boîte.

Espace de consommation sécurisé (ECS)

Suite à l'adoption du préavis N° 2016/41 (« Politique communale en matière de drogues »), le SSL coordonne la mise en œuvre de l'Espace de consommation sécurisé. Le mandat pour la conduite du projet pilote de l'ECS a été confié à la Fondation ABS en vue d'une ouverture courant 2018.

Appui socio-éducatif

Contacts au Passage (Fondation ABS)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Contacts	21'106	21'164	20'866	21'496	24'021	23'616	20'521	20'400
Contacts hommes	18'095	18'077	18'181	18'502	20'896	21'043	18'659	18'688
Contacts femmes	3'011	3'087	2'685	2'994	3'125	2'573	1'859	1'712
Entretiens	8'615	9'496	13'803	7'281	8'096	8'561	5'049	4'031
Nouvelles personnes accueillies / acceptées	304/127	236/110	306/130	314/183	324/200	379/187	257/134	284/136
Soins médicaux	2'095	2'942	3'087	4'141	4'449	3'337	2'855	2'766

Contacts à la Terrasse (Fondation ABS)

	2015	2016	2017
Contacts	13'661	12'862	15'322
Contacts hommes	12'535	11'915	14'201
Contacts femmes	1'126	1'098	1'121
Entretiens	2'891	2'181	1'849
Nouvelles personnes accueillies / acceptées	142/101	99/52	89/87
Soins médicaux	114	51	202

La Terrasse a été ouverte en février 2014 sous la forme d'un projet pilote d'une durée de deux ans. À la suite de l'évaluation positive de cette expérience pilote, le lieu d'accueil a été pérennisé en mars 2016.

Contacts à Fleur de Pavé

	2014	2015	2016	2017
Contacts au bus	11'431	11'705	11'402	12'141
Contacts au bureau	736	643	934	949
Contacts dans les établissements	565	587	690	793

Activités créatives, sportives, culturelles

Programmes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Éveil – personnes par jour d'ouverture (moyen)	14	14	16	16	17	28	34	28
Éveil – nombre total de personnes accueillies						190	184	192
Éveil – nombre total d'inscription aux ateliers						6'794	7'643	7'621
Sport'Ouverte - personnes accueillies, y compris les participants aux activités (depuis 2015)	217	320	348	450	498	1'993	2'283	2'603
Sport'Ouverte – camps (2j.) / sorties à la journée	1	3	4	5	7	6 / 24	6 / 35	4 / 36

Repas servis dans le cadre du dispositif

	2014	2015	2016	2017
Repas servis au Passage (Fondation ABS)	16'775	16'712	15'988	15'910
Repas servis à Sport'Ouverte	500	566	582	678

COUVRIR LES BESOINS VITAUX DES PERSONNES EN GRANDE PRÉCARITÉ

DOMAINE 4 – PRÉVENTION – AIDE SOCIALE D'URGENCE

Hébergement

Evolution des nuitées

Hébergement	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Abri PC	3'047	3'720	6'446	7'169	11'568	11'160	13'327	11'145	10'604
Marmotte	10'751	10'949	11'269	11'738	11'681	11'803	12'254	12'454	13'212
Sleep In	8'140	8'245	8'572	9'380	9'499	9'521	10'957	11'529	12'710
Total	21'938	22'914	26'287	28'314	32'748	32'484	36'538	35'128	36'526

En six ans (2012-2017), le nombre de nuitées du dispositif a augmenté de 29%, passant de 28'314 à 36'526.

Evolution des personnes accueillies

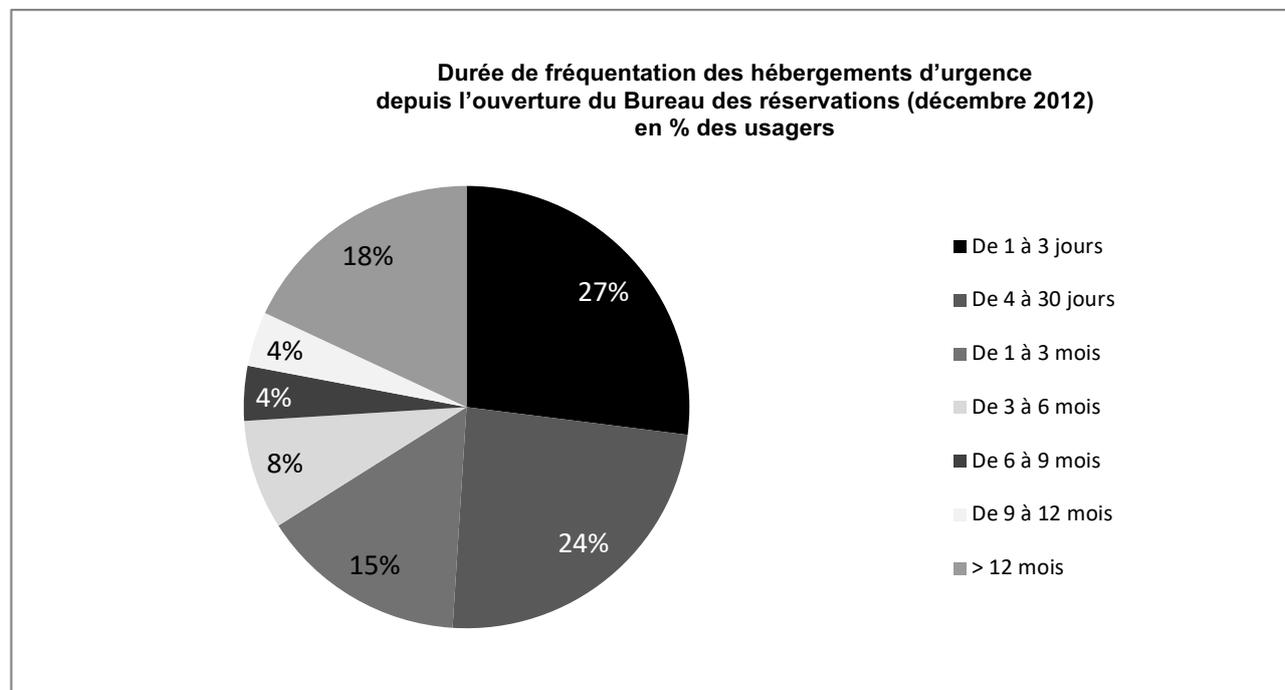
	2014	2015	2016	2017
Nombre de personnes différentes accueillies	2'021	2'091	1'961	1'756
Nombre de refus	5'783	11'313	6'774	12'445

En 2017, 1'756 personnes différentes ont fréquenté les structures d'hébergement d'urgence de la Ville, dont 84% d'hommes, 12% de femmes et 4% d'enfants. La nationalité la plus représentée parmi les usagers est la nationalité nigériane, avec 29% d'usagers (+10% par rapport à 2016). Vient en deuxième position la nationalité roumaine avec 22% d'usagers (-6% par rapport à 2016), puis 5% d'usagers suisses et 5% de Gambie.

Le nombre de refus représente le cumul des refus annoncés chaque jour dans les trois hébergements ainsi qu'au Bureau des réservations (676 refus en 2017 pour ce dernier). Il ne s'agit donc pas précisément du nombre de personnes refusées, car une personne peut avoir été refusée à plusieurs endroits dans la même journée.

L'augmentation tient notamment du fait d'un enregistrement plus systématique effectué par le Sleep-In.

Durée des séjours



Depuis l'ouverture du Bureau des réservations en décembre 2012, 7'447 personnes différentes ont fréquenté les hébergements d'urgence de Lausanne. Le graphique ci-dessus indique que deux tiers des usagers (66%) ont fréquenté les hébergements d'urgence sur une durée de moins de trois mois, entre décembre 2012 et décembre 2017, et 18% ont séjourné dans le dispositif d'hébergement d'urgence plus d'un an pendant cette période.

Accueil de jour

Fréquentation de l'Espace

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'entrées	28'182	32'411	21'821	27'836	30'968
Moyenne journalière	109	124	84	107	117

Evolution des prestations de l'Espace

	2014	2015	2016	2017
Nombre de consignes à bagages (au 31 décembre)	35	43	35	16
Nombre de personnes disposant d'une adresse postale (au 31 décembre)	355	485	665	1'044
Nombre de contacts dans les permanences infirmières	588	590	717	771
Nombre de personnes reçues dans les permanences sociales	2'713	1'988	3'010	3'455

La réduction du nombre de consignes à bagages s'explique par le déménagement de l'Espace dans un lieu transitoire en novembre 2017.

Distribution de nourriture

Distribution de nourriture par la Centrale Alimentaire de la Région Lausannoise (CARL)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Kilos	601'936	534'879	572'000	600'000	520'000	565'000	564'000	558'000	431'000

La diminution du nombre de tonnes de nourriture distribuées en 2017 s'explique par la fermeture durant plusieurs semaines d'été d'une grande partie des associations bénéficiaires, mais aussi par des erreurs de gestion dues au mandataire de la base de données antérieure.

Nombre de repas servis à la Soupe Populaire (Fondation Mère Sofia)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Repas	48'861	45'685	52'501	63'389	60'966	68'452	73'616	82'081	82'578

Nombre de colis alimentaires distribués lors des permanences de l'Echelle (Fondation Mère Sofia)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Colis	1'531	1'378	nd	1'425	1'586	1'661	2'077	2'467	1'854

Un colis représente une semaine de nourriture pour une famille.

Hygiène et soins de premier recours

Evolution des prestations du Point d'Eau

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Lessives	5'699	5'759	7'937	10'943	11'175	10'759	9'711	9'325	8'603
Douches	2'751	4'286	6'243	10'582	9'012	9'883	9'862	9'492	8'983
Consultations infirmières	2'041	2'250	2'269	2'097	2'195	2'121	2'201	2'217	2'343
Consultations médicales	541	433	395	379	403	381	463	453	467
Consultations dentaires et hygiéniste	2'046	1'636	1'645	1'545	1'497	1'541	1'524	1'835	1'517

Le financement du Point d'Eau est assuré par le SSL jusqu'au 30 juin 2017. Le Canton (SPAS) subventionne entièrement cette institution dès le 1^{er} juillet 2017.

SERVICE DU TRAVAIL (ST)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Office régional de placement (ORPL)

- s'efforcer de proposer un poste adéquat à chaque demandeur d'emploi
- conseiller les demandeurs sur les possibilités de mesures actives telles que des cours ou des programmes d'emplois temporaires
- prospecter les entreprises afin de les inciter à annoncer leurs postes disponibles au Service public de l'emploi

Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT)

- faciliter l'insertion professionnelle par le financement d'une formation ou des frais liés à l'exercice d'une profession

Bureau des emplois temporaires subventionnés (ETSL)

- organiser dans de nombreux métiers des programmes d'emplois temporaires dans le but d'augmenter les qualifications des demandeurs d'emploi
- proposer des mesures adaptées aux bénéficiaires de l'assurance-chômage, du revenu d'insertion et de l'assurance-invalidité
- entretenir un réseau de places d'accueil en étroite collaboration avec les services de la Ville et des institutions à but non lucratif

Inspection du travail Lausanne (ITL)

- veiller, par une politique d'information préventive et par des contrôles, au respect par les entreprises lausannoises de la bonne application de la loi sur le travail, de la loi sur l'assurance-accident et de la loi sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques
- renseigner les personnes qui habitent ou travaillent à Lausanne dans le domaine du droit du travail (public et privé)

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration ST	11.40	11.40	11.40	10.40
Bureau ETSL	48.95	45.60	49.15	46.30
Inspection du travail	7.30	6.80	7.30	7.30
Main d'œuvre étrangère & FLAT	1.50	1.50	1.50	1.50
Office régional de placement	104.80	80.50	104.80	79.10
Unité commune ORP-CSR	10.00	10.00	10.00	10.00
Total service	183.95	155.80	184.15	154.60

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	+ 0.20

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration ST	12	11.40	11	10.40
Bureau ETSL	54	45.60	56	46.30
Inspection du travail	8	6.80	9	7.30
Main d'œuvre étrangère & FLAT	2	1.50	2	1.50
Office régional de placement	87	80.50	86	79.10
Unité commune ORP-CSR	11	10.00	11	10.00
Total service	174	155.80	175	154.60

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Administration ST	2		2	
Bureau ETSL			1	
Total service	2		3	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	14	17
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	2	0
Total service	16	17

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	1
Démission	10
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	14

UNITÉ RH (URH)

La formation sur le thème de la « gestion des agressions » destinée à tous les collaborateurs ayant des contacts avec des usagers a été repensée ; une nouvelle mouture apportant des outils de prévention (agir avant les situations délicates), de gestion (agir lorsque la violence se produit) et de gestion du post-événement (après la situation délicate), a été proposée à 30 collaborateurs lors de deux sessions. Un document visant à préciser le comportement à adopter envers les données confidentielles relatives au personnel a été établi et signé par tous les collaborateurs ayant affaire, de près ou de loin, à ces données. Un gros travail sur les indicateurs RH a été réalisé ; les chiffres pour l'année 2016 ont été établis ; l'exploitation de ces données devra être finalisée en 2018. En prévision de la mise en place du projet « Bien Etre et Santé au Travail » (BEST) au sein du service, tous les responsables d'équipe ont été formés à cette méthode ; quatre séances d'information à l'attention de tous les collaborateurs ont été réalisées. Divers processus, dont celui relatif à la gestion des interventions ergonomiques et l'acquisition des moyens auxiliaires, ont été adaptés aux besoins du service et des collaborateurs. En 2017, l'URH a apporté son soutien dans le recrutement de 29 personnes (CDI, CDD et auxiliaires).

UNITÉ SUPPORT

L'Unité support regroupe les entités « Informatique et Télécoms » (SSTLUit) et « Administration-Comptabilité-Intendance » (ACI). Dans le domaine de la documentation et de l'archivage des données, plusieurs actions à long terme, initiées en 2015 et 2016, ont été poursuivies ou finalisées.

Finance et gestion des locaux

Pour l'année sous revue, l'activité du groupe ACI s'est poursuivie dans ses domaines de prédilection, à savoir la comptabilité et l'intendance.

Outre l'établissement et la gestion courante de toutes les pièces comptables du service, l'unité assure, à satisfaction des mandants du Service du travail, son important travail d'établissement des décomptes et budgets.

Au chapitre des améliorations fonctionnelles, on relèvera que la responsable du groupe ACI, en collaboration avec l'Unité Informatique et Télécoms, a identifié un logiciel de gestion de stock et d'inventaire. Les premiers contacts et formations en vue de son implémentation en 2018 ont été menés avec succès.

En continuant à assurer un rôle d'interface entre les différentes unités du Service du travail, le Service du logement et des gérances (SLG) et les gérances privées, le groupe ACI a assuré le suivi immobilier des dizaines de surfaces occupées par le Service du travail.

De son côté, le chef de l'Unité support a poursuivi les travaux liés au projet de déménagement de diverses unités du service dans les futurs locaux, actuellement en construction, aux numéros 10 à 16 de l'avenue de Sévelin. La Municipalité a validé la location de ces locaux. Dès lors, le projet d'organisation de ce déménagement a commencé et inclut les phases de coordination entre l'architecte, le maître de l'ouvrage et les utilisateurs. De nombreuses séances de chantier ont permis de préciser les détails des travaux de second œuvre et ceux, plus spécifiques, de la création d'un restaurant d'application dédié à la formation de demandeurs d'emploi. Ce projet trouvera son aboutissement au premier trimestre 2019.

Enfin, le chef de l'Unité support a également apporté un soutien important dans le cadre des travaux qui ont mené à la pérennisation et à l'agrandissement de l'Unité commune ORP-CSR. Ce projet se poursuivra pendant tout le premier semestre 2018.

Informatique

Pour l'Unité Informatique et Télécoms, 2017 fut placée sous le signe du changement en terme de personnel et a vu, après une année 2016 difficile, arriver deux nouveaux collaborateurs en son sein.

Sous l'angle du support informatique, l'unité continue à fournir ses services dans le cadre des déménagements, des créations d'unités ou des prises de nouveaux locaux.

Au titre des travaux particuliers, on notera :

- les travaux de recherches et d'analyse menant au choix d'un logiciel de gestion de stock et d'inventaire, menés en collaboration avec le groupe ACI ;
- les travaux de tests, d'identification et de paramétrages de divers modèles de tablettes ou PC ultra-portables dans le cadre des besoins très spécifiques de l'ITL ;
- la forte mobilisation et le travail fructueux menés en collaboration avec le SOI pour résoudre les problèmes d'impressions des logiciels cantonaux utilisés par l'ORP et le Service social Lausanne.

Documentation et archivage

Le documentaliste-archiviste du ST assure un service d'appui et de conseil, en matière documentaire et archivistique, pour le bénéfice de toutes les unités, « métier » ou transversales, du service.

En 2017, cette activité extrêmement spécialisée a permis de débiter ou de mener à bien les activités suivantes :

- le suivi des locaux d'archives (Chauderon 9) et leur mise en condition hygrométrique respectant les minima techniques de l'activité ;
- la réorganisation de l'arborescence du Bureau des emplois temporaires subventionnés Lausanne (ETSL) ;
- la prise en charge des archives de la FLAT par le Service des archives de la Ville de Lausanne.

Dès le début de l'année sous revue, le documentaliste a commencé les travaux d'implémentation du logiciel de *Knowledge Management Optimiso*. Il a assuré la gestion de ce projet en menant le groupe de travail initial composé de spécialistes de l'organisation d'entreprise et du *management* de la qualité, ainsi que de la responsable du Bureau des emplois temporaires subventionnés Lausanne.

Cette première phase passée, il s'est employé à définir, avec les personnes compétentes, les priorités du service en termes de cartographie des processus et de leur écriture. En termes de procédures, il a mené un travail de compilation de l'existant et a mis sur pied et animé des groupes de travail pour la rédaction des nouvelles procédures nécessaires.

A fin 2017, environ 50% du travail prévu est effectué et il se poursuivra en 2018.

OFFICE REGIONAL DE PLACEMENT (ORPL)

En préambule, il est utile de rappeler la terminologie officielle utilisée par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) reprise dans le texte ci-après :

- est un demandeur d'emploi toute personne inscrite à un office régional de placement ;
- est un chômeur tout demandeur d'emploi n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de six heures par semaine et disponible de suite pour un emploi ;

- est nommé taux de chômage, le pourcentage de chômeurs par rapport à la population active selon le recensement fédéral de 2010.

Données significatives en 2017

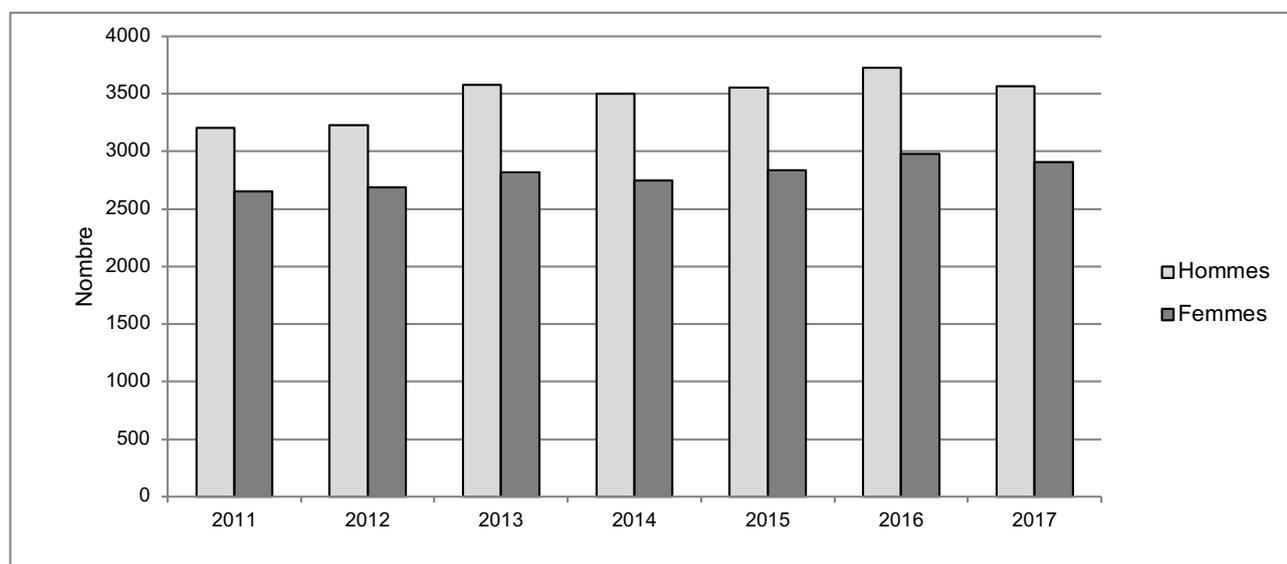
Du 1^{er} janvier au 31 décembre, l'ORPL a enregistré 8'885 inscriptions et 9'353 annulations. Ce dernier chiffre représente le meilleur score enregistré depuis 17 ans.

Le nombre de demandeurs d'emploi a varié en 2017, passant de 6'985 en janvier pour baisser à 6'234 à la fin septembre, puis pour remonter à 6'398 à la fin décembre 2017. Au final, la moyenne annuelle du nombre de demandeurs d'emploi lausannois s'établit en 2017 à 6'478, ce qui représente une baisse de 3.4% par rapport à la moyenne annuelle de 2016, établie à 6'706. Cette décreue a touché avant tout les hommes, avec une baisse de 4.2%, et les femmes dans une moindre mesure avec une diminution de 2.3%.

Le taux de chômage officiel pour Lausanne s'établit en moyenne annuelle à 6.3%, soit en baisse de 0.5% par rapport à l'exercice précédent.

Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi par genre

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2016-2017 (en %)
Hommes	3'205	3'231	3'580	3'499	3'556	3'727	3'569	-4.2
Femmes	2'650	2'687	2'820	2'747	2'835	2'979	2'910	-2.3
Total	5'855	5'919	6'400	6'246	6'391	6'706	6'478	-3.4

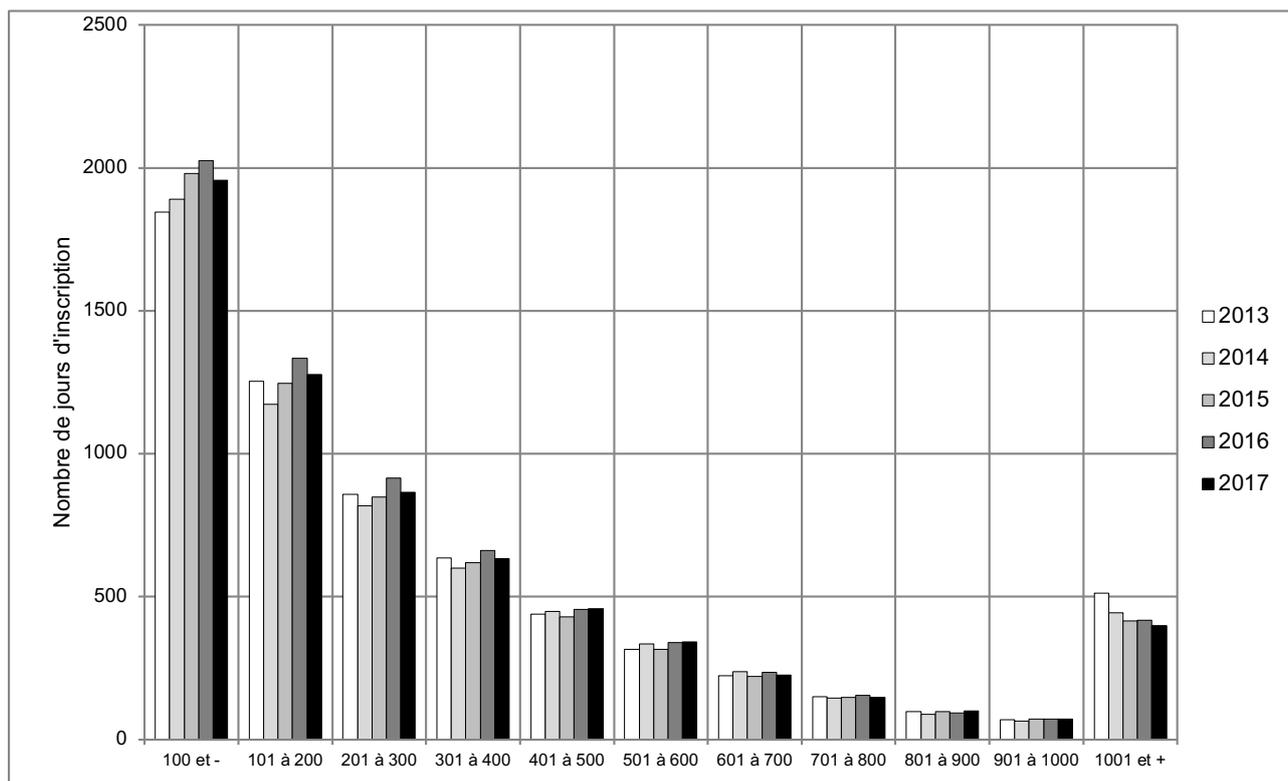


L'ORPL a annulé en moyenne 779 dossiers par mois, dont 418 en raison d'une prise d'emploi.

Cela étant, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ORPL depuis une longue période est globalement plutôt stable avec une tendance baissière, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

Moyenne mensuelle du nombre de demandeur d'emploi selon les jours d'inscription

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2016-2017 (en %)
100 j et moins	1'446	1'544	1'845	1'890	1'980	2'026	1'956	-3.5
101 à 200 jours	1'064	1'157	1'254	1'174	1'246	1'333	1'276	-4.3
201 à 300 jours	742	791	857	817	848	914	865	-5.4
301 à 400 jours	568	587	635	599	619	662	633	-4.4
401 à 500 jours	408	410	439	448	430	456	459	+0.7
501 à 600 jours	314	299	315	335	315	340	343	+0.9
601 à 700 jours	258	216	223	238	221	235	226	-3.8
701 à 800 jours	198	151	151	146	147	155	149	-3.9
801 à 900 jours	145	102	98	89	98	94	100	+6.4
901 à 1000 jours	121	80	70	66	72	73	72	-1.4
1001 jours et plus	593	582	513	445	416	418	399	-4.5
Total	5'855	5'918	6'400	6'246	6'391	6'706	6'478	-3.4



Pour cette période, ce sont les tranches d'âges des moins de 21 ans et celle des 21 à 25 ans qui ont enregistré les plus fortes baisses avec respectivement -11.6% et -8.2%. *A contrario*, celle des 51 à 55 ans est la seule qui accuse une nouvelle augmentation.

Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi par tranches d'âges

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2016-2017 (en %)
moins de 21 ans	197	194	197	176	180	172	152	-11.6
21 à 25 ans	527	525	575	544	531	548	503	-8.2
26 à 30 ans	926	921	1'033	993	1'024	1'095	1'063	-2.7
31 à 35 ans	989	1'087	1'130	1'083	1'105	1'159	1'141	-1.6
36 à 40 ans	832	846	889	919	957	975	936	-4.0
41 à 45 ans	716	701	784	764	772	849	811	-4.5
46 à 50 ans	628	630	664	662	680	711	673	-5.3
51 à 55 ans	482	474	561	540	544	577	598	+3.6
56 à 60 ans	379	372	405	405	438	456	446	-2.2
61 à 65 ans	181	169	163	160	161	164	153	-6.7
Total	5'855	5'919	6'400	6'246	6'391	6'706	6'478	-3.4

Le tableau ci-après montre l'évolution du chômage sur les dix dernières années, en fonction de l'origine des demandeurs d'emploi. Nous observons une stabilisation du nombre des demandeurs d'emplois étrangers et une légère baisse des demandeurs d'emplois originaires d'Afrique et d'Europe (Hors UE27/AELE).

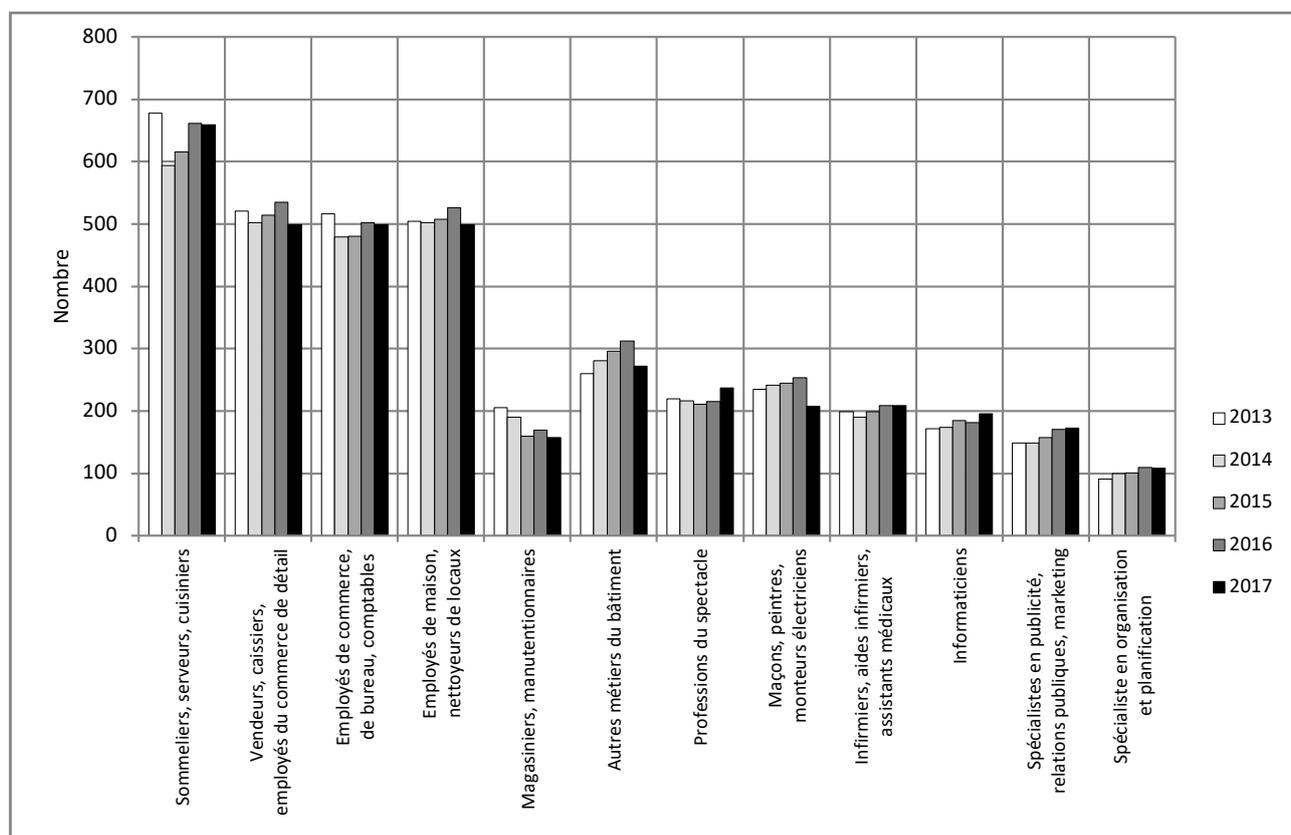
Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi par origine

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2016-2017 (en %)
Suisse	2'725	2'696	2'835	2'693	2'757	2'893	2'878	-0.5
UE27/AELE	1'462	1'577	1'848	1'932	2'039	2'131	2'073	-2.7
Afrique	645	653	669	611	587	621	536	-13.7
Reste Europe	401	388	405	358	359	391	352	-10.0
Asie	323	306	335	334	333	342	316	-7.6
Amériques	296	296	308	317	314	328	324	-1.2
Autres/n.c.	3	2	2	2	3	1	2	
Total	5'855	5'919	6'400	6'246	6'391	6'706	6'478	-3.4

Dans un contexte de baisse du nombre de demandeurs d'emplois, les domaines bénéficiant de celle-ci sont avant tout les professions du bâtiment. Changement de tendance dans les professions du spectacle avec une augmentation, toutefois toute relative compte tenu du nombre de personnes touchées.

Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi par professions recherchées

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2016-2017 (en %)
Sommeliers, serveurs, cuisiniers	609	678	594	615	661	659	-0.3
Vendeurs, caissiers, employés du commerce de détail	511	521	502	514	535	499	-6.7
Employés de commerce, de bureau, comptables	480	516	479	480	502	499	-0.6
Employés de maison, nettoyeurs de locaux	464	504	502	508	526	499	-5.1
Magasiniers, manutentionnaires	234	205	190	160	169	157	-7.1
Autres métiers du bâtiment	233	260	281	296	312	272	-12.8
Professions du spectacle	227	219	216	211	215	237	+10.2
Maçons, peintres, monteurs électriciens	203	235	241	245	253	207	-18.2
Infirmiers, aides infirmiers, assistants médicaux	176	199	190	199	209	209	0.0
Informaticiens	158	172	174	185	181	195	+7.7
Spécialistes en publicité, relations publiques, marketing	120	149	149	157	170	173	+1.8
Spécialiste en organisation et planification	86	91	100	101	109	108	-0.9
Autres	2'418	2'651	2'629	2'720	2'862	2'765	-3.4
Total	5'918	6'400	6'246	6'391	6'706	6'478	-3.4



L'exercice 2017 a confirmé la bonne résistance du marché du travail en Suisse. Sa plasticité lui a permis d'endiguer les effets négatifs résultant de l'abandon du taux plancher face à l'euro. Les entreprises poursuivent leur mutation en matière de gestion de leurs ressources humaines, en privilégiant souvent une stratégie leur permettant de conserver une marge de manœuvre, en faisant appel à du personnel temporaire ou à des contrats de durée déterminée.

L'ORPL possède des caractéristiques uniques dans le Canton de Vaud. Celui-ci, par sa taille, permet une structuration en quatre secteurs regroupant différents domaines d'activité. Quelques constats transverses ont leur place dans ce rapport de gestion. La réinsertion professionnelle pour les demandeurs âgés de 50 ans et plus, quelle que soit la trajectoire professionnelle ou le niveau de qualification, est plus compliquée et plus longue. La précarisation découlant de la succession des emplois temporaires au rythme des besoins et de la météo devient de plus en plus régulièrement la norme. Même quand les carnets de commande sont pleins, les réflexes de prudence sont de mise. Enfin, les emplois non qualifiés, tous domaines confondus, sont en contraction. Un CFC ou une formation diplômante sont plus que jamais nécessaires pour intégrer ou réintégrer le marché de l'emploi ordinaire.

L'ORPL a enregistré un résultat de 107 au *benchmarking* du SECO, soit pour la troisième année consécutive une note supérieure à la moyenne suisse et cantonale. Ce résultat réjouissant provient d'une analyse quantitative contextualisée des performances de l'ensemble des ORP de Suisse.

Le Service entreprise de l'ORPL, a été en mesure de réaliser 773 visites clients malgré un effectif réduit. Les relations avec les entreprises de la place se sont traduites par l'acquisition de 3'162 offres d'emplois, un chiffre similaire à 2016.

Les contacts avec les entreprises établies sur le territoire de la Commune sont précieusement entretenus. En 2017, nous avons eu le plaisir de les accueillir dans le cadre du Théâtre de l'Arsenic, lors de notre apéritif dînatoire annuel. Cet événement nous a permis de remercier les clients existants, de renforcer des liens avec des entreprises prospects ou d'établir un premier contact. Cette édition fut à nouveau réussie. Il s'agit d'une réelle opportunité pour les différentes parties prenantes de mieux se connaître et de collaborer au bénéfice de la réinsertion des demandeurs d'emplois.

Les mesures du marché du travail (MMT) évoluent: celles-ci représentent les leviers d'activations qui sont prescrits par plus de 50 conseillers en personnel en charge des demandeurs d'emplois au sein de l'ORPL. Le dispositif d'information mis à disposition par le Canton à ce sujet est dorénavant basé sur une technologie «Wiki» souple et performante. Les mesures sont progressivement disponibles sous forme de plateforme en lieu et place de sessions au profit de la souplesse et de la réduction des temps d'attente pour y participer.

L'Unité commune ORP – CSR, rattachée à l'ORP, a célébré sa deuxième année d'existence depuis son lancement en février 2015. Elle a été en 2017 en pleine capacité en accompagnant 450 demandeurs d'emploi au bénéfice du revenu d'insertion. Plusieurs faits notables pendant cette période d'existence sont à relever: l'ajustement du nombre de dossiers confiés par conseiller en personnel, en passant de 65 à 80, et l'atteinte de l'objectif de 20 placements en moyenne par mois peuvent être relevés. Cette année 2017 a été également déterminante pour l'Unité commune avec la publication de son évaluation par le Pr Bonoli (l'IDHEAP), réalisée sous mandat du SECO. L'objectif était d'apprécier la pertinence du dispositif pluridisciplinaire sous l'angle des résultats et des coûts. Ceux-ci se sont avérés positifs autant au point de vue financier que social, le surcoût de l'intensification du suivi étant compensé par une réintégration dans le marché de l'emploi plus efficiente et, pour les individus, l'opportunité de reprendre une part active dans notre société. Ces résultats réjouissants ont convaincu les autorités cantonales et le SECO de pérenniser le dispositif que la Ville de Lausanne a initié et de l'étendre au niveau cantonal.

Les locaux qui accueilleront progressivement, dès le deuxième semestre 2018, l'ensemble des demandeurs d'emploi au bénéfice du revenu d'insertion et une quarantaine de collaborateurs de l'Unité commune seront situés à Port-Franc 22, dans le quartier du Flon. Ils sont dans l'environnement immédiat de l'ORPL, dont il dépend, répondant ainsi aux exigences du SECO.

2018 sera une année intense en défis et évolutions. Il s'agira notamment de mener à bien l'extension de l'Unité commune tout en assurant la continuité des opérations de l'ORPL. La mise en œuvre de l'article 121 de la Constitution fédérale (Cst), découlant de l'initiative contre l'immigration de masse, va également impacter notre organisation du travail, par les contraintes qui seront fixées aux employeurs afin de favoriser les prises d'emplois par les personnes inscrites auprès des ORP. La mise en œuvre de nouveaux outils destinés à renforcer l'adéquation des postes vacants identifiés dans le canton avec le profil des demandeurs d'emplois va également nécessiter un renforcement des processus qualité.

FONDATION LAUSANNOISE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (FLAT)

Deux départs ont marqué l'année 2017 en ce qui concerne la composition du Conseil de Fondation. Monsieur Ralph Inderbitzin, chef de l'Office régional de placement de Lausanne, et Monsieur Julius Jancik, chef du Centre d'orientation scolaire et professionnelle de Lausanne, ont quitté la FLAT afin de profiter pleinement de leur retraite. Ces derniers ont été chaleureusement remerciés pour leur travail et pour leur implication au sein de la Fondation. Leurs vacances ont été proposées à leurs successeurs, soit respectivement Monsieur Pierre Zeender et Madame Petrovitch-Njegoch Hungerbühler, à qui les membres ont souhaité la bienvenue.

Quant aux questionnements propres à la politique de la Fondation, les membres ont dû préciser le champ d'intervention de celle-ci dans le financement de formations, en collaboration avec la Fondation cantonale pour la formation professionnelle (Fonpro). Un consensus a finalement été trouvé, afin que la FLAT puisse continuer à soutenir financièrement, en amont, des projets de personnes effectuant des brevets fédéraux.

À la suite d'un avis de droit délivré par le Service juridique de la Ville de Lausanne, le secrétariat a entrepris un grand travail de clarification comptable, débouchant ainsi sur de nombreuses défalcatons de dossiers débiteurs.

La question de l'archivage des dossiers physiques a également été au centre des préoccupations du secrétariat, et des démarches, initiées il y a quelques années auprès des Archives de la Ville de Lausanne, sont sur le point d'aboutir.

Les activités ordinaires des instances de la FLAT se sont déroulées en 2017 comme à l'accoutumée. Les membres se sont réunis huit fois pendant l'année afin de rendre une décision aux demandes, dont le nombre a été légèrement inférieur à celui de l'année précédente.

Toutefois, davantage de projets ont été jugés peu pertinents, d'où une baisse significative du nombre de personnes aidées et du montant total alloué.

	2016	2017*
Nombre total de personnes qui se sont adressées à la FLAT (écoute, conseils, dépôt d'une demande)	216	199
Nombre de demandes qui ont abouti à une décision	76	66
Nombre de projets soutenus	42	25
Montant alloué sous forme de dons	CHF 39'924.-	CHF 24'778.50
Montant alloué sous forme de prêts	CHF 107'949.-	CHF 50'966.-
Nombre de projets refusés	33	37

* Sous réserve de modifications de l'organe de révision

Le capital de la FLAT s'élève encore à environ CHF 2'000'000.-, somme qui comprend les prêts censés être remboursés par les bénéficiaires. Les montants exacts relatifs à ces postes seront connus après le bouclage des comptes.

Pour rappel, la Fondation, même si elle est administrée par la Commune de Lausanne, est tenue, car étant juridiquement indépendante, d'éditer son propre rapport d'activité qui contient davantage d'informations.

EMPLOIS TEMPORAIRES SUBVENTIONNÉS LAUSANNE (ETSL)

Passer et réussir sans non-conformité majeure ou mineure un double audit de certification de qualité a représenté l'apogée de l'année 2017 pour ETSL. Ces certifications exigées par les mandants pour l'octroi des subventions attestent de la vitalité et de l'implantation de la valeur qualité, partagée par tous les collaborateurs.

ETSL a choisi de présenter pour la première fois en même temps les dossiers des normes AOMAS 2010 et EduQua 2012 à la société d'audit SGS, nouveau prestataire. Cela représentait un défi majeur.

AOMAS 2010 atteste de la qualité des mesures d'insertion professionnelle et de leur pertinence pour améliorer les chances des participants de s'insérer durablement sur le marché du travail. Elle s'appuie sur la description d'ETSL, sur la qualité des processus et des ressources. L'architecture des processus d'ETSL a été révisée pour améliorer la cohérence du système et faciliter son implantation dans le logiciel Optimiso.

En se certifiant EduQua, ETSL s'engage à garantir la qualité de ses offres de formation continue, intégrées dans ses offres d'insertion. Les offres de formation ont été réorganisées en trois groupes: formations transversales, techniques et enfin spécifiques pour le public très qualifié. Les dispositifs ont été clarifiés: cours, ateliers, *coachings*.

La satisfaction globale des participants et prescripteurs est excellente, avec un taux d'avis positifs supérieur à 90%. Le taux de retour de la satisfaction des participants en institution d'accueil a augmenté, grâce à la mise en ligne des questionnaires. Ce dispositif sera étendu en 2018. La satisfaction globale des mandants vis-à-vis de la qualité est bonne.

ETSL a géré 1'408 mesures en 2017, soit 2.5% de plus qu'en 2016. Cette légère hausse cache une réalité contrastée: selon les secteurs ou programmes, la fréquentation a nettement augmenté ou fortement baissé. En ce qui concerne les sorties de mesure: 19.5% des participants trouvent un travail pendant la mesure, plus qu'en 2016, et 20.5% l'interrompent. ETSL en interrompt 5% pour des problèmes de comportement. 55 % effectuent une mesure complète. Globalement, le nombre de jours d'occupation a baissé, en conséquence de l'augmentation des interruptions. Le bilan global d'occupation pour le Service de l'emploi (SDE) est de ce fait médiocre, péjorant le résultat global, mais reste bon pour le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), et correct pour les autres mandants.

Participations aux mesures, selon le régime et le type de mesure*

Régime	Type de mesure	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
LACI et LACI 59D	PETF Syni SECO	178	175	178	181	202	169	158
	PET SDE	573	626	714	733	721	679	674
	Formation Coopération internationale Syni*						153	159
	Labmultimédia**						41	42
Total		751	801	892	914	923	1'042	1'033
RI Vaudois professionnel	PI SDE	188	213	224	189	157	147	182
	Transition emploi	42	30	13	14	9	4	4
	Labmultimédia**						6	6
	PI Formation Coopération internationale Syni*						11	2
Total		230	243	237	203	166	184	214
RI Vaudois social	MIS DiversCités		23	35	41	39	39	41
	MIS Mesure emploi (terminé à fin juin 2017)	34	33	58	59	55	32	12
	MIS individualisée***						23	11
	MIS stages Mode d'emploi (terminé depuis fin juin 2017)	36	34	24	5	17		
	Mesure TRI (Travailler ici) pour les migrants SPAS CSIR							
Total		70	90	117	105	111	94	70

RI genevois	PETF Syni Lausanne			4	6	4	10	
	Formation Coopération internationale Syni****					7	11	
Total				4	6	11	21	
AI	Mesures d'intervention précoce et de réinsertion	9	14	17	13	9	40	67
Total		9	14	17	13	9	40	67
Demandeurs d'asile	Mesures EVAM et autres mesures d'intégration des migrants	1	3				3	
	Mesure Laboro pour Insertion Vaud							2
Total		1	3				3	2
Autres		1						1
Total		1						1
Total		1'062	1'151	1'263	1'239	1'215	1'374	1'408

Ce tableau présente par régime la totalité des mesures organisées à ETSL, selon la nomenclature détaillée adoptée en 2016.

* Non mentionnée dans les exercices avant 2016

** Incline dans d'autres groupes avant 2016

*** Mesure créée en 2016

**** Non différenciée en 2016

En 2016, 57% des mesures se sont déroulées dans les programmes d'ETSL, 26% en Institution d'accueil, et enfin 17% dans des dispositifs autres, *coaching* ou formation.

Participations aux mesures, selon le lieu d'exécution de la mesure

Lieu de la mesure	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total	Variation 2011-2017 (2011 = 100)	
Administration communale	126	128	145	140	94	84	86	803	68.3	
Institution d'accueil	105	110	107	85	95	89	96	687	91.4	
Programme spécifique	5D Multimédia et communication web + 5D Labmultimédia	76	82	96	117	100	114	686	150.0	
	Ateliers 36	122	111	157	157	147	147	1'001	131.1	
	Au goût du jour	42	51	75	64	61	61	419	154.8	
	CAPTA	75	75	83	86	97	83	556	76.0	
	DiversCités		23	35	41	39	39	41	218	
	Esquisse	46	46	55	50	48	47	53	345	115.2
	ETSL Direction			1					1	
	GRAAP	33	40	32	48	41	53	60	307	181.8
	Helvétie-Italie : Atelier Chantier naval d'Ateliers 36 depuis fin 2012	20	28						48	
	IT4Net	16	14	19	17	19	16	20	121	125.0
	ReStart	22	19	23	28	26	33	36	187	163.6
	SIC	102	127	134	124	106	118	104	815	102.0
	Solidarité Jouets	98	111	115	97	112	91	87	711	88.8
	Total programme spécifique	652	727	825	829	796	789	797	5'415	122.2
Soutien et prestations spécialisées, <i>coaching</i> avec places variables*						51	69	120		
Syni Formation Coopération internationale **						160	175	335		
Syni 21	29	18						47		
Syni Lausanne ***	150	168	186	185	230	201	185	1'305	123.3	
Total	1'062	1'151	1'263	1'239	1'215	1'374	1'408	8'712	132.6	

* Création en 2016 de nouveaux dispositifs d'insertion dans le secteur SPS

** Prise en compte de la mesure de formation dans la Coopération internationale qui n'entrait pas précédemment dans ces statistiques

*** Mesures Syni en Institution d'accueil

De 2016 à 2017, les profils des participants évoluent pour le genre, avec une proportion d'hommes de 59%, en augmentation. ETSL devra envisager dans ses programmes des dispositifs adaptés aux femmes. Les autres caractéristiques restent stables : rapport suisses/étrangers, 48/52% ; répartition par âge : 21% de moins de 30 ans, 56% de 31 à 50 ans et 22% de plus de 50 ans. 73% des participants ont un statut déterminé par la loi sur l'assurance chômage (LACI), 20% par la loi sur l'emploi (LEmp) et la loi sur l'action sociale vaudoise (LASV), 7% par d'autres assurances sociales, contre 2% en 2016.

Cette augmentation est due au renforcement des mesures pour l'Office de l'assurance-invalidité du Canton de Vaud (OAI VD) et à deux mesures pilote, *Laboro* et *Travailler ici*, destinés aux migrants, requérants d'asile ou réfugiés statutaires. *Laboro* est intégré au projet d'insertion Vaud pour le Service cantonal de la population (SPOP). *Travailler ici* est développé pour le Centre social d'intégration des réfugiés (CSIR). Ce sont deux projets innovants, alliant découverte sociétale et professionnelle de la Suisse, français, évaluation, orientation et activités, avec un objectif de placement en formation ou en emploi.

Les programmes d'ETSL ont renforcé les services directs ou indirects qu'ils offrent: jeux et jouets distribués, mobilier adapté pour les Centres de vie infantine (CVE), aménagements pour des projets de quartier, films pour les ORPs. À noter encore la signature d'une nouvelle convention avec la Compagnie générale de navigation (CGN), la très bonne collaboration avec le Groupe d'accueil et d'action psychiatrique (GRAAP), ainsi que le renforcement des liens avec de nombreux services de la Ville qui accueillent des participants pour des missions en programme d'emploi temporaire (PET).

Cette année est la dernière d'ETSL, Emplois temporaires subventionnés Lausanne, ainsi nommé il y a près de 15 ans d'après la mesure ETS. ETSL deviendra Emploi Lausanne au 1^{er} janvier 2018, marquant son passage à une nouvelle ère, orientée vers le placement direct en emploi, plus en relation avec l'économie de marché. Emploi Lausanne répondra ainsi aux défis des années 2020, aux nouvelles formes de travail et à la révolution numérique du travail 4.0.

INSPECTION DU TRAVAIL LAUSANNE (ITL)

Contrôle de la durée du travail dans les commerces

L'ITL a contrôlé les commerces ayant demandé une autorisation de ventes en soirée, sur invitation, durant la période de janvier à septembre 2017, selon l'article 14bis du RHOM (règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins). Trente-cinq établissements ont été contactés, dont trois ont reçu une sommation pour ne pas avoir répondu dans les délais impartis. Vingt-quatre étaient en ordre et onze étaient en infraction avec leurs relevés du temps de travail (pauses pas indiquées, plannings au lieu de relevés du temps de travail effectif, etc.).

Shops de stations-service

À la suite des votations fédérales de septembre 2013, relatives à l'emploi de personnel dans les *shops* de stations-service situées sur les aires des autoroutes ou le long d'axes de circulation importants, fortement fréquentés par les voyageurs, l'ITL a effectué un contrôle systématique de tous les *shops* des stations-service situés sur le territoire communal. Un employeur a utilisé son droit de recours auprès du Département de l'économie, de l'innovation et du sport (première instance de recours), contre une décision d'interdiction de travailler le dimanche prononcée par l'ITL le 23 juin 2014. L'employeur contestait notamment la définition faite par le Canton du réseau des axes de circulation importants fréquentés par les voyageurs. Le recours a été rejeté le 6 octobre 2016. L'employeur a ensuite fait recours au Tribunal cantonal qui l'a également rejeté le 9 novembre 2017. L'affaire est portée maintenant devant le Tribunal fédéral.

Campagne annuelle

La législation fédérale en matière de droit du travail donne une place importante à la protection des femmes enceintes, des accouchées et des mères allaitantes. À cet effet, l'ITL a lancé en automne 2017 une campagne de prévention auprès des EMS lausannois, afin de les sensibiliser à la problématique de la protection des travailleuses enceintes ou allaitantes.

Accidents de travail

L'ITL a conclu en début d'année un accord avec la Police municipale concernant l'annonce des accidents de travail survenus sur le territoire communal. Douze accidents ont été signalés. Neuf d'entre eux concernaient la SUVA, deux des inspections du travail d'un autre canton et un seul l'ITL. Le but poursuivi dans cet accord est de faire prendre les mesures adéquates pour prévenir la survenance d'un nouvel accident dans l'entreprise concernée et éventuellement de dénoncer les violations commises dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Pour rappel, selon l'article 49 OPA (ordonnance sur la prévention des accidents), l'exécution de cette ordonnance se répartit selon les secteurs d'activité entre la SUVA et les inspections du travail.

Nouvelle réglementation

Lors de sa réunion du 2 juin 2017, le Conseil fédéral a décidé de mettre en vigueur au 1^{er} janvier 2018 les modifications des dispositions relatives au personnel administratif des entreprises de transport (par exemple les tl et la CGN). Le personnel administratif ne sera plus assujéti à la loi sur la durée du travail (LDT), mais à la loi sur le travail (LTr).

Système d'évaluation de la gravité des infractions

En fin d'année, l'ITL a élaboré un nouveau système d'indicateurs relatif à la gravité des infractions, qui entrera en vigueur pour l'année 2018. En effet, par le passé, les infractions étaient évaluées selon le modèle du SECO, qui les distinguait selon qu'elles aient révélé des « défauts mineurs » ou des « défauts importants », sans en donner une échelle officielle. De fait, la détermination du degré de gravité était laissée à la libre appréciation de l'inspecteur. À l'avenir, l'ITL classera les infractions selon le critère plus objectif de l'infraction pénale, que ce soit en raison des risques importants encourus par les travailleurs pour leur sécurité ou leur santé, ou en raison du refus de l'employeur de fournir les informations demandées par les autorités d'application.

Contrôle du dimanche et de nuit

Dix-sept contrôles ont été effectués le dimanche dans des épiceries. Cinq d'entre elles étaient en infraction. L'ITL a transmis au SDE, pour objet de leur compétence, les coordonnées de deux épiceries pour « *suspicion de travail au noir* ».

Données chiffrées

340 contrôles ont été effectués dans les entreprises, dont 43% n'ont pas été annoncés (contrôles inopinés). L'ITL a traité 38 plaintes d'usagers, envoyé quatorze décisions, dont trois refus relatifs à des demandes de dérogation à l'interdiction du travail de nuit ou du dimanche.

La permanence de droit du travail a traité 3'645 sollicitations, dont 1'544 passages d'usagers dans les locaux de l'inspection.

L'ITL a délivré 285 permis en dérogation de la durée du travail (émoluments CHF 13'000.-). Elle a effectué 25 examens de plans de construction ou de modifications de locaux d'entreprises (CHF 6'090.-), dont une approbation de plans pour la STEP de Lausanne, entreprise industrielle affiliée au sens de l'article 1 de l'OLT4 (ordonnance 4 relative à loi sur le travail).

L'activité déployée pour la prévention des accidents dans les entreprises a été indemnisée à hauteur de CHF 195'672.-.

SERVICE DES ASSURANCES SOCIALES (SAS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service des assurances sociales accomplit des tâches d'une agence d'assurances sociales, pour le compte de la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS à Vevey, à savoir notamment :

- le contrôle de l'affiliation des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative
- le contrôle de l'affiliation des sociétés sur la base des publications dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC)
- l'encaissement des cotisations AVS/AI/APG des étudiants pour tout le canton de Vaud
- le paiement des prestations complémentaires à l'AVS/AI, des allocations en cas de service militaire, service civil ou de protection civile (APG), des allocations familiales (AF) et des prestations complémentaires cantonales pour familles et de la rente-pont
- fourniture des renseignements sur les différents domaines d'assurance sociale qui ne sont pas placés sous la responsabilité du service

Dans le domaine de l'assurance-maladie, le SAS contrôle que tous les Lausannois soient couverts par l'assurance de base et enregistre les demandes de subsides à la cotisation.

Au plan communal, ses missions comprennent aussi bien la gestion de l'allocation communale de naissance que celle de l'aide individuelle au logement.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration	4.10	4.10	4.10	4.10
Affiliés	15.10	13.10	13.50	9.60
AMAL	10.90	9.90	5.00	4.50
PFM			9.90	7.90
Prest.compl.famil.& Rentes	12.30	12.30	14.30	14.30
Prestations complémentaires	10.00	10.00	11.10	9.30
Rentes	7.00	6.00	1.00	0.00
RFM et AIL	11.60	11.60	12.10	11.10
Total service	71.00	67.00	71.00	60.80

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	5	4.10	5	4.10
Affiliés	15	13.10	11	9.60
AMAL	11	9.90	5	4.50
PFM			8	7.90
Prest.compl.famil.& Rentes	15	12.30	17	14.30
Prestations complémentaires	11	10.00	10	9.30
Rentes	6	6.00		
RFM et AIL	13	11.60	13	11.10
Total service	76	67.00	69	60.80

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Unité administrative	n	n
Administration	3	1
Total service	3	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	17	11
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
Total service	18	12

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	
Décès	1
Démission	14
Départ à la retraite	
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	17

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Optimisation des relations entre l'Agence AVS de Lausanne et ses partenaires

En juin 2014, la Municipalité a décidé de renoncer au statut de son agence d'assurances sociales de type «A», ceci afin de réduire les charges liées aux activités qui ne sont pas de la compétence obligatoire des Communes. Dans cette optique, des pourparlers ont été engagés avec la direction de la Caisse cantonale de compensation AVS à Vevey et avec le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), principaux partenaires de l'agence. En 2017, on relève les évolutions suivantes :

- transfert à Vevey de la gestion des rentes AVS/AI et des indemnités journalières AI (1^{er} avril) ;
- transfert à Vevey de la gestion des cotisations personnelles AVS/AI/APG (1^{er} août) ;
- préparation du transfert de la gestion des prestations complémentaires AVS/AI ;
- projet pilote de soutien à l'Office cantonal des bourses d'études (OCBE) pour la constitution des dossiers ;
- projet pilote de soutien administratif à la population vieillissante dans le cadre du projet du Canton *vision 2020* ;
- aide au recrutement des curateurs volontaires pour le compte de l'Office des curatelles (OCTP) ;
- mise en œuvre du subside de quote-part induit par le décret cantonal sur le développement d'outils et de processus favorisant la continuité et la coordination des soins.

UNITÉS OU THÈMES PRINCIPAUX DU SERVICE

Allocation communale de naissance

Le montant de l'allocation se situe entre CHF 1'000.- et CHF 1'440.-. Il évolue par paliers de CHF 110.-, en fonction de la situation économique des parents du nouveau-né. Le revenu déterminant maximum permettant l'octroi d'une allocation est fixé à CHF 60'000.-. Cette limite est augmentée de CHF 7'000.- par enfant autre que le nouveau-né.

La mère de l'enfant doit être domiciliée légalement à Lausanne depuis au moins trois mois au moment de la naissance de l'enfant.

A ces deux conditions s'est ajoutée depuis le 1^{er} juillet 2005 – date d'entrée en vigueur de l'allocation fédérale de maternité – celle réservant cette prestation aux mères de famille n'exerçant aucune activité lucrative, ni ne recevant d'indemnités de l'assurance-chômage, de l'assurance-maladie et accidents ou de l'assurance-invalidité.

Dès que l'enfant est inscrit au Contrôle des habitants de la Ville de Lausanne, le Service des assurances sociales prend contact avec les parents pour les informer de l'existence de cette prestation et leur adresse une notice expliquant les conditions d'octroi ainsi qu'un formulaire de demande d'allocation.

En 2017, 1'764 naissances et accueils en vue d'adoption ont été enregistrés. 323 allocations ont pu être octroyées, pour un montant total de CHF 440'700.-.

Aide individuelle au logement (AIL)

Au cours de l'exercice, le nombre de bénéficiaires de cette prestation, paritairement financée par la Ville et le Canton, est resté stable, passant de 379 à 388 au 31 décembre 2017. Les prestations versées se sont élevées à CHF 1'030'465.- en 2017, contre CHF 1'023'032.- en 2016.

L'AIL est une prestation qui vient en aide aux familles autonomes financièrement. Elle vient compléter différentes prestations sociales et a pour but d'apporter un complément aux familles qui ont une charge trop lourde liée aux loyers. L'AIL est entrée en production dans le SI-RDU au 1^{er} janvier 2013. Depuis cette date, les subsides se sont ajoutés au revenu déterminant permettant de calculer le droit.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'AIL est rattachée au Service cantonal des assurances sociales et de l'hébergement (SASH). Aucune modification n'a été mise en place depuis et l'AIL a poursuivi son activité en appliquant le règlement AIL (RAIL).

La majorité des bénéficiaires sont des personnes autonomes (non bénéficiaires des PC Familles). Si cette année, une certaine stabilité est constatée en termes de pourcentages d'ayants droit, il est constaté que le montant octroyé diminue, si parallèlement celui de l'OVAM augmente pour la famille.

Règlement sur la gestion des déchets – Mesures d'accompagnement

Les mesures d'accompagnement du règlement communal sur la gestion des déchets ont été confiées au Service des assurances sociales. Elles consistent à remettre gratuitement aux familles, lors de la naissance d'un enfant, des sacs poubelles, afin de faire face au surcroît de déchets engendrés par l'usage des couches-culottes. En outre, les personnes incontinentes au sens de la loi sur l'assurance-maladie peuvent également bénéficier de sacs gratuits.

En 2017, le service a remis, à titre gratuit, des sacs à ordures aux personnes répondant aux critères requis par le règlement communal sur la gestion des déchets, à savoir :

- à 1'641 familles d'un enfant né en 2017, ou accueilli en vue d'adoption (distribution unique de 80 sacs de 35 litres ou de 160 sacs de 17 litres); 101 familles n'ont pas donné suite à l'offre proposée (5.8%);
- à 673 personnes incontinentes au sens de la LAMal (distribution annuelle de 50 sacs de 35 litres ou de 100 sacs de 17 litres).

Ces mesures d'accompagnement ont représenté pour la Ville en 2017 une dépense de CHF 329'860.- (CHF 328'200.- en 2016).